

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



IV
AIX-EN-PROVENCE

1989

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici à l'aube de la dernière décennie du siècle: je forme le vœu qu'elle soit aussi favorable à l'essor de la Numismatique en Provence que l'ont été les quinze années écoulées.

Notre Fédération aura 25 ans en l'an 2000; nous aurons édité 15 volumes d'*Annales* et le centième numéro de notre bulletin de liaison *Provence Numismatique* ne sera plus très loin. J'aurai certainement quitté la Présidence du Groupe Numismatique de Provence, mais je souhaite ardemment que mes successeurs maintiennent le cap et la cohésion de notre structure régionale, seule à même d'apporter à nos adhérents tous les services qu'ils sont en droit d'attendre de nous: services culturels et didactiques au moyen de nos publications et de nos expositions; services matériels par l'intermédiaire des achats groupés, des réductions accordées aux collectivités importantes sur les fournitures, la librairie, etc...

Le bureau fédéral se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux 1990, et bonne lecture de nos *Annales* 1989.

Michel GOURILLON

LE MOT DU RESPONSABLE

C'est avec un grand soulagement, mais non sans fierté, que je rédige à la hâte ce petit mot, en ce 31 décembre 1989, au moment de terminer la saisie informatique de ce quatrième numéro de nos *Annales*. J'aurais préféré, comme en 1987, achever mon travail plus tôt pour permettre la diffusion du volume avant la fin de l'année civile; mais cela n'a pas été possible. En revanche, je suis satisfait de la diversité, mais aussi de la cohérence de ce quatrième numéro. En touchant au domaine trop peu étudié de la numismatique sassanide, P. Delorme fait revivre l'histoire du Moyen Orient de l'Antiquité jusqu'au Haut Moyen Age. Il s'arrête avec les invasions arabes, c'est-à-dire pratiquement là où commence Ph. Thiollier, qui nous embarque sur les galères de la religion pour suivre la lutte des chevaliers de Saint-Jean (et en particulier des Provençaux) contre ces Arabes. Et c'est avec la lutte contre les Arabes en Provence que commence ma propre étude des origines de la principauté monégasque et de son monnayage: principauté maritime d'une famille de marins...

Si je considère les quatre volumes publiés de 1986 à 1989, je constate que sur 18 articles, dont trois couvrent plusieurs périodes historiques, quatre études ont été consacrées à l'Antiquité, deux au Moyen Age, six à l'époque moderne et trois à la période contemporaine. On peut constater certains manques: la numismatique grecque, la numismatique gauloise ou encore la numismatique moderne et contemporaine étrangère; mais au total, l'ensemble est très équilibré.

Je forme le vœu que les prochains numéros puissent parfaire cet équilibre harmonieux. J'attends donc vos propositions pour l'an prochain, en vous demandant un gros effort pour la qualité de présentation et de fond des articles: n'envoyez que des dactylographies soignées, d'une composition et d'une rédaction sinon irréprochables (la perfection n'est pas de ce monde!), du moins compatibles avec une publication. Le responsable des *Annales* ne peut pas (et ne veut pas) récrire les manuscrits qui lui sont soumis.

À tous, merci d'avance... et bonne lecture !

Jean-Louis CHARLET

LES SASSANIDES

L'Iran forme un pont entre les dépressions de la Mer Caspienne (au nord) et du Golfe Persique (au sud) reliant les steppes de l'Asie Centrale aux plateaux de l'Asie Mineure, donc au delà à l'Europe. Cette situation géographique exceptionnelle fait de l'Iran, depuis la Préhistoire, un pays charnière entre l'Orient et l'Occident: l'histoire de l'Iran est un long antagonisme entre l'est et l'ouest.

La célèbre dynastie des Achéménides, qui a construit le premier empire mondial, s'effondre sous les coups d'Alexandre venu de l'ouest. L'Iran est hellénisé par les Séleucides, ses successeurs. Ils sont chassés vers 250 avant J.C. par les Parthes, un peuple scythe nomadisant qui envahit périodiquement l'est de l'Iran. Pendant cinq siècles, la dynastie des Arsacides va maintenir la cohabitation entre l'aristocratie commerciale grecque et la société iranienne traditionnelle.

Au second siècle de notre ère, une nouvelle dynastie conteste aux Arsacides le droit à la couronne. D'origine perse, plus précisément du Fars comme les Achéménides, elle a pour ancêtre éponyme Sassan, prêtre de la déesse Anahita à Istakh, ville fortifiée héritière de Persepolis. Son fils Papak prend le pouvoir sur la province par un coup d'état et entre en conflit avec son suzerain, le parthe Artaban V. À la mort de Papak, l'un de ses fils, Ardachir, fait exécuter tous ses frères pour prévenir toute contestation et dans une ultime bataille tue Artaban V. Après cette victoire, Ardachir fait une entrée triomphale dans Ctésiphon (près de l'actuelle Bagdad) où il est couronné solennellement « Roi des rois de l'Iran » (224).

La fondation de l'empire sassanide est une révolution à la fois dynastique, nationale et religieuse. Au contraire des Achéménides et des Parthes, tolérants envers les religions et les coutumes locales, les Sassanides vont instaurer une Église d'État (zoroastrisme) et une forte centralisation administrative. Bien entendu, Ardachir ne peut négliger l'important instrument du pouvoir et de la propagande qu'est la monnaie. Il procède à une refonte complète du monnayage qui ne subira pas de transformation fondamentale pendant la dynastie. En voici les grandes lignes.

On connaît une pièce d'or (dinar), qui renoue avec la tradition achéménide et pèse un peu plus lourd que l'aureus romain. Toujours rare, elle doit être considérée comme une pièce de cérémonie plutôt que d'échange.

Le bronze est rare lui aussi. Ardachir fait frapper une "unité" (10 grammes environ), qui pouvait être comparée à l'as romain (pour le poids tout au moins), et dont la valeur devait correspondre au sixième de la drachme d'argent. Cette dénomination aura disparu un demi-siècle plus tard. Seules subsistent sporadiquement les fractions (un quart et un sixième d'unité).

En fait, la quasi-totalité des pièces sassanides est en argent. Il s'agit plus précisément de la drachme, car ses multiples ou divisionnaires sont le plus souvent rarissimes. C'est la seule pièce que nous considérerons désormais. Comme sous les Parthes, la drachme conserve un poids moyen de quatre grammes, avec une remarquable stabilité pendant les quatre siècles de la dynastie. Mais l'aspect se modifie. Le flan est beaucoup plus large, donc mince, et la tendance s'accroît au fil des règnes. Le style est aussi une rupture avec la tradition hellénistique et se rapproche de celui des Achéménides. Le type du droit montre toujours le buste royal, plus facile à identifier par sa couronne que par sa légende. Le motif principal du revers est toujours un pyrée (autel de feu), instrument fondamental du culte zoroastrien: mais

c'est une autre façon d'affirmer le pouvoir royal, car le clergé est totalement lié au roi, sauf dans les courtes périodes de "décadence". Les drachmes sassanides donnent ainsi une certaine impression de monotonie. Nous allons constater qu'une certaine évolution est cependant très réelle. Son approche peut apparaître plus facile en prenant des repères historiques dans la civilisation contemporaine qui nous est beaucoup plus familière: l'Empire romain, puis byzantin. D'ailleurs, Rome, puis Byzance, et l'empire des Sassanides sont alors les deux principaux états autour de la Méditerranée, égaux en puissance et en volonté expansionniste.

L'arrivée au pouvoir d'Ardachir, profitant de l'affaiblissement des Parthes, n'a pas laissé Rome indifférente, et il ne faut pas s'étonner de la trouver mêlée à une coalition visant à restaurer les Arsacides. Mais elle abandonne vite: en l'occurrence, il s'agit de l'empereur Alexandre Sévère, en 232. Le règne de **Chahpour I** (on disait parfois "Sapor"), fils d'Ardachir, marque un temps fort dans la rivalité entre les deux états. Ayant dès le début de son règne, par ses victoires sur les Kouchans, établi les limites orientales de son empire, il peut se retourner vers l'ouest. Face à Gordien III, il subit alors quelques revers, mais le romain est déposé par ses troupes et assassiné. L'un des artisans du complot, Philippe I, lui succède et préfère payer un énorme tribut au Roi des rois (on a parlé de 500.000 deniers... d'après des sources perses il est vrai!). Quoiqu'il en soit, la lutte reprend quinze ans plus tard. L'empereur Valérien I établit son quartier général à Antioche: nous sommes en 260, ou plus probablement fin 259. Chahpour raconte lui-même: «Le César Valérien vint au devant de nous avec une armée de 70.000 hommes. Et à côté de Carrhae et Édesse une grande bataille eut lieu... Et de nos propres mains nous avons capturé le César Valérien... et tous les officiers et soldats furent faits prisonniers... Dans l'Empire d'Iran... nous les avons installés...». Ils furent employés à la réalisation de gigantesques travaux (ponts, barrages, routes...) en partie utilisés encore de nos jours. Valérien, probablement abandonné par son fils Gallien, finit ses jours en esclavage, servant, dit-on, de marchepied à Chahpour pour monter à cheval. Pour compléter le portrait de Chahpour, il faut rappeler qu'il fut un esprit curieux, ordonnant la traduction de nombreux ouvrages grecs et indiens traitant de médecine, d'astronomie ou de philosophie. Esprit large et tolérant, il protégea Mani, créateur d'une religion à visée universelle, dont on retrouvera un écho chez les Cathares (Montségur, 1244). Chahpour I mourut de vieillesse, probablement en 272.

Une drachme de Chahpour I (voir planche) développe les caractères généraux du type créé par Ardachir. L'orientation des coins est classiquement à 90° (↗), alors qu'elle est généralement à 180° (↕) dans l'Empire romain ou byzantin. Au droit, la *couronne* est un élément fondamental, le meilleur critère de reconnaissance pour tous les souverains sassanides. En effet, chaque roi possède une couronne caractéristique, spécialement créée pour lui, avec d'ailleurs souvent quelques variantes observées au cours du règne. Elle est construite autour d'un emblème principal, rappelant le Dieu qui est censé avoir donné l'investiture, donc le plus souvent Ahura-Mazda, «... qui est grand au-dessus de tous les dieux, lui qui a créé les eaux et la terre, lui qui a créé les hommes et a comblé de toutes grâces les humains...», comme le gravait déjà dans la pierre l'achéménide Darius I, cinq siècles avant J.C. . Sur la couronne des Sassanides, ce sont les merlons qui symbolisent Ahura-Mazda. Celle de Chahpour I est prolongée par des oreillettes ornées de perles (réminiscence du casque des rois parthes), peu développées au début du règne, et curieusement absentes sur les bas-reliefs qui retracent les grands événements de la vie du souverain. En arrière, les deux rubans

sont des insignes royaux qui prolongent toujours le diadème orné de perles et de pierres précieuses. Tout cela est posé sur une coiffe dont la couleur nous est connue par les textes: rouge pour Chahpour I. La chevelure est séparée en deux touffes principales: l'une flotte derrière la nuque, l'autre est entourée d'un linge fin, probablement de soie et de la couleur de la coiffe, formant un globe (*korymbos*) au-dessus de la tête et s'incorporant à la couronne.

La légende est rédigée en écriture pehlevi-sassanide et se lit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en commençant en haut à gauche.

𐭠𐭣𐭥𐭥	𐭠𐭥	𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥𐭥
9	8	7	6	5	4	3	2 1

Transcription phonétique: *mazdēs̄n bag Šāpūr Šāhān šāh ērān kē cīhr hac yazdān.*

Traduction: *Adorateur de Mazda, le divin Chahpour, Roi des rois de l'Iran, qui est*
2 1 3 4 5 6 7
issu des dieux.
8 9

Cette légende est souvent incomplète. En effet, un artiste gravait d'abord le portrait du souverain. Une autre personne s'occupait ensuite de la gravure du texte. Comme la place laissée libre entre le buste et la bordure de grénétis était souvent insuffisante, des lettres ou des mots étaient atrophiés, ligaturés ou manquants... ce qui complique l'attribution des monnaies.

Au revers, le centre du champ est occupé par l'autel de feu. Les flammes s'élèvent au-dessus de la table. Importante nouveauté par rapport au règne d'Ardachir, de chaque côté du pyrée se tient un personnage debout, type désormais habituel jusqu'à la fin de la dynastie. Toutefois, le type du pyrée seul (sans les "servants") peut réapparaître parfois jusqu'à Yazdgard I. Les deux personnages tourment le dos à l'autel, tiennent d'une main une sorte de long bâton, de l'autre une épée. Il s'agit de deux prêtres.

La courte légende du revers est la même jusqu'au règne de Vahram V:

𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥𐭥	𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥	1 <i>atur : le feu</i>
3	2 1	2 <i>i : de</i>
		3 <i>Chahpour (nom du roi).</i>

La tradition est établie d'allumer un Feu particulier au début de chaque règne, suivant un rituel très complexe.

Constataion remarquable: aucune monnaie sassanide ne commémore les événements d'un règne, aussi brillants soient-ils que le triomphe d'Édesse. Le contraste avec la numismatique romaine est frappant. Au point que Valérien, voulant fêter ses premiers succès a fait frapper des deniers au revers ... VICTORIA PARTICA ! Notons que le peuple romain ne fait pas la différence entre parthes et sassanides (il s'agit globalement des mêmes "barbares") et le mot "parthe" frappe encore l'imagination: on se souvient de la déroute des légions et de la mort de Crassus en 53... à Carrhae. Ironie du sort!

Il ne peut être question ici de retracer le monnayage de la trentaine de souverains sassanides qui ont frappé monnaie. Il faut se limiter à quelques aspects remarquables.

Vahram II. Une nouvelle guerre commence avec Rome: l'empereur Carus atteint Ctésiphon, mais il est tué par la foudre, ce qui sauve probablement le Shah-in-Shah, empêtré à l'est dans des rivalités dynastiques. La monnaie en est le reflet. En associant au droit des drachmes son image et celles de la reine et de son fils le futur Vahram III (qui ne règnera que quelques mois), Vahram II suit l'exemple romain pour justifier la transmission du trône par filiation directe. La coiffe est bleue. Les ailes de la couronne symbolisent Verethragna, dieu de la victoire. Au revers, la colonne de l'autel est maintenant ceinturée par un ruban rituel qui n'est pas sans rappeler celui de la couronne royale. Les deux servants font face au pyrée. Ils sont deux représentations du même personnage: le roi, car ils portent bien la couronne royale. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que le souverain est l'acteur principal dans les cérémonies du culte zoroastrien. Il devait officier de chaque côté de l'autel, comme le prêtre chrétien au cours du rituel de la messe.

Chahpour II. Son long règne de 70 ans est lui aussi marqué par la rivalité avec Rome. En 356, il repousse l'offre de paix de Constance II. Chahpour II, dans sa lettre adressée à l'empereur romain, s'intitule: « Roi des rois, compagnon des étoiles, frère du soleil et de la lune » et salue « son frère le César Constance ». Ce dernier lui répond: « Constance, vainqueur sur terre et sur mer, toujours Auguste, à son frère Chahpour... ». Cela donne le ton des relations entre les deux souverains. Après la mort de Constance II, Julien le Philosophe est seul empereur. Avec ses alliés Arméniens, il s'approche de Ctésiphon. Mais le dernier des grands empereurs païens est tué dans une escarmouche et ses soldats abandonnent le combat. Jovien succède à Julien et ramène l'armée romaine au delà des frontières. La paix est conclue pour trente ans.

Sur les monnaies, Chahpour II prend la couronne de son grand ancêtre Chahpour I, mais sans les oreillettes, et la coiffe est bleue.

Certaines drachmes (et dans la période d'Hormitz II à Yazdgard I inclusivement) peuvent montrer un type de revers curieux, dit au "buste dans les flammes". On voit en effet un buste, généralement tourné à droite, au milieu des flammes du pyrée. Le personnage ne portant pas la couronne royale caractéristique, il pourrait s'agir d'émissions spéciales pour les princes sassanides gouvernant le "protectorat" kouchan. Mais sous Vahram V on trouve des drachmes au buste *sous* les flammes, à peu près au milieu de la table de l'autel. La couronne indique qu'il s'agit bien cette fois du roi... ce qui peut remettre en cause l'interprétation admise pour les règnes précédents.

Chahpour III. C'est l'un des princes dépourvus de personnalité qui succèdent à Chahpour II. Mais ses drachmes se reconnaissent facilement à la couronne d'ordinaire formée de lames serrées les unes contre les autres, celle d'Anahita, déesse des eaux et de la fécondité. La coiffe est verte.

Vahram V. Il conquiert le pouvoir sur les féodaux qui veulent l'évincer grâce à l'intervention d'une petite troupe de cavaliers arabes du prince de Hira, qui avait été son père nourricier. Aucun roi sassanide n'a joui d'une aussi grande popularité. Ses aventures servirent de sujet aux artistes iraniens pendant des siècles, même après la fin de l'empire. Il fut surnommé « Ghour » (onagre) à cause de ses prouesses amoureuses

et de son goût pour la chasse. Pour éviter les différents avec les grands, il leur abandonne une partie du pouvoir. Les événements imposent une entente avec Rome. Théodose II et Vahram V participent à frais communs à l'entretien de garnisons aux passes du Caucase, parfois submergées par des vagues de Huns nomades qui ne cessent d'attaquer ces défenses. La mort de Vahram V est associée à un jeu de mots: il se serait tué en chassant l'onagre (*ghour*) et en tombant dans un fossé (*ghour*).

La couronne royale, pour la première fois, porte latéralement un croissant et une perle (symboles attribués à Anahita). La coiffe est bleue.

Au revers des drachmes, la marque d'atelier a pris sa place définitive et constante, occupant le côté droit de la légende. La marque d'atelier était apparue dès Hormizd II, figurant parfois au droit derrière la couronne, ou sans position définie au revers. Finalement, les ateliers devaient fonctionner suivant les strictes directives du pouvoir central, avec une division du travail analogue à celle que l'on connaît à Rome par exemple. Il semble qu'au début leur nombre était limité à trois, mais devenant de plus en plus nombreux, avec un maximum sous Khosro II. Toutefois, ils sont bien loin d'atteindre le nombre de signatures connues: plusieurs centaines. Ainsi, l'évolution de l'écriture peut expliquer l'attribution de plusieurs variantes à un même atelier. De même, il arrive qu'une ville change plusieurs fois de nom pendant la dynastie, au hasard des événements historiques.

Kavadh I. Son père, Peroz, avait été vaincu et fait prisonnier par les Huns Hephtalites. Il dut acheter sa liberté par une rançon, et son fils resta en otage deux ans, jusqu'à ce que la somme fût payée... peut-être avec l'or romain! La politique de Zénon était en effet assez subtile: tant que les Perses étaient occupés avec les Huns, les possessions romaines en Mésopotamie étaient protégées par l'état-tampon sassanide. Il fallait donc éviter une défaite trop cuisante de Peroz. Reprenant plus tard la lutte, ce dernier est tué et son corps ne sera jamais retrouvé. Après plusieurs années de disette, les guerres et la débâcle de Peroz, enfin quatre ans de querelles de palais, Kavadh recueille un héritage certainement plus lourd que n'importe lequel de ceux de ses prédécesseurs. C'est alors que se développe la doctrine de Mazdak, appelée avec raison le communisme iranien. Pour affaiblir les grands, Kavadh prend parti pour les mazdakites. Détrôné à la suite d'un complot et jeté en prison, il s'évade, trouve refuge à la cour du khagan des Hephtalites dont il épouse la fille. Avec l'aide armée (et payante...) de son beau-père, il reprend le trône. Afin de rembourser sa dette, il fait appel à Byzance: refus d'Anastase. Il s'empare d'Amida (502), où il trouve un riche butin, puis signe un armistice (505). En 519, il tente de faire adopter par l'empereur byzantin Justin I son plus jeune fils qu'il a choisi comme héritier, Khosro, ce qui impliquerait une aide vis-à-vis de l'adopté. Mais les pourparlers échouent. Kavadh va alors rompre avec Mazdak, jugé trop puissant. En 529, ce dernier est tué avec tous ses chefs dans un guet-apens; le mouvement est réprimé et les livres brûlés.

À partir de ce règne, la coiffe royale s'accroît sensiblement en hauteur (elle est verte pour Kavadh). Les légendes des monnaies subissent de nouvelles modifications. Au droit, nette tendance au raccourcissement: à partir de la douzième année du règne on lit:

2 1

2 afzut : la grandeur de

1 Kavadh

Cette même année voit au revers l'inscription définitive de la date (par les années régnales), à gauche du motif principal pour l'observateur. Cette datation avait d'ailleurs fait une timide apparition sous Peroz. Nouvelle cause d'erreur de lecture: il faut savoir que la dernière année du règne d'un souverain est en général la première de son successeur (l'année est comptée deux fois). Notons aussi que le type du droit, de petit diamètre, n'occupe plus la totalité de la surface du flan mince. À partir de la treizième année du règne, l'espace libre à l'extérieur de la bordure de grénétis est occupé à 3 heures, 6 heures et 9 heures par un motif croissant + étoile.

Khosro I. La tradition a voulu faire de ce prince un roi idéal, défenseur des peuples (... mais une de ses premières décisions fut de rendre aux puissants les biens confisqués par les mazdakites, et il déporte les vaincus pour les installer en Iran, comme ses prédécesseurs), épris de justice (il est vrai que la grande masse du peuple semble légèrement moins taxée... mais les nobles, les prêtres, les soldats et les personnes au service du roi sont toujours exemptés), sévère mais bienveillant (... ce qui ne l'empêche pas de faire assassiner tous ses frères, leurs fils et son oncle). En fait, les réformes réussissent à soumettre toutes les classes sociales à la puissance royale pour faciliter les succès diplomatiques et militaires à l'ouest comme à l'est. Ainsi, malgré la "paix perpétuelle" signée avec Byzance, Khosro envahit la Syrie en 539, et Antioche, la ville chère à Justinien I, est prise et brûlée.

Sur les monnaies, la couronne de Khosro I ressemble à celle de son père, mais avec un diadème portant deux rangs de perles et pierreries. Innovation au droit: les trois étoiles disparaissent (celles qui étaient associées aux croissants à l'extérieur de la bordure, sous Kavadh I). Innovations au revers: les rubans semblent étrangler la colonne du pyrée en son milieu, et les servants font face à l'observateur de la pièce.

Khosro II. Après l'assassinat d'Hormizd IV, roi cultivé, bienveillant et tolérant, son fils Khosro II doit fuir l'usurpateur Vahram VI. Il obtient la protection de l'empereur Maurice. L'aide de Byzance lui permet aussi de retrouver son trône, au prix de la cession de presque toute l'Arménie... qu'il reprend après avoir rompu ses engagements lorsque Maurice est assassiné par Phocas (602). En 610, Héraclius, le nouvel empereur byzantin, souhaiterait conclure la paix, mais Khosro II refuse tout compromis. En position de force, il fait tomber les possessions byzantines d'Asie et d'Afrique: la prise de Jérusalem et de la "vraie Croix" (614) est particulièrement mal vécue par l'ensemble du monde chrétien. En 622, jamais l'empire sassanide ne parut aussi puissant, et l'empire romain aussi près de l'abîme. Pourtant Héraclius va retourner complètement la situation. En quelques années, il atteint presque les portes de Ctésiphon. Khosro II refuse encore une paix honorable. Pourtant la Perse est épuisée. Fastueux, Khosro II a dépensé des sommes énormes pour ses milliers de concubines, serviteurs et courtisans. Cupide, il ne veut pas toucher aux trésors accumulés (7.000 tonnes d'or !), imposant de nouvelles taxes pour continuer la guerre. Devenu aigri par les défaites, hargneux et soupçonneux, il fait exécuter jusqu'à ses plus fidèles conseillers. Malade, il est atteint de dysenterie. Son fils Kavadh, qu'il a enfermé, est alors libéré par les satrapes et couronné. Khosro II est finalement mis à mort avec ses autres enfants mâles (de 16 à 40 suivant les sources).

Dès la seconde année du règne, lorsque Khosro II retrouva le pouvoir, grâce à Maurice, il se fit surnommer « le Victorieux » et plaça sur sa couronne les ailes de

Verethragna. Le croissant et l'étoile sont aussi ajoutés, faisant appel à la déesse principale de l'empire sassanide: Anahita. Ahura-Mazda n'est pas oublié, puisqu'on retrouve les créneaux (merlons). La coiffe est rouge et le diadème ressemble à celui de Khosro I. Dans la réalité, cette couronne rehaussée de perles, rubis et émeraudes, pesait près de 100 kilos. Dans la salle du trône du palais de Ctésiphon, elle était suspendue au bout d'une chaîne d'or dont la longueur était adaptée à la position du roi pendant l'audience.

Les drachmes montrent au droit une double bordure de grénétis et, à l'extérieur, les symboles astraux (étoile + croissant) à nouveau associés comme sous Kavadh I. Dans la légende, le mot « afzut » (= *la grandeur de*) est transcrit sous forme d'un monogramme :



Le revers se distingue facilement de celui des règnes précédents par trois bordures de grénétis et les motifs étoile + croissant placés à 3, 6, 9 et 12 heures d'horloge (voir planche).

L'attribution des drachmes émises par les derniers souverains de la dynastie sera beaucoup plus malaisée. Leur frappe est souvent très barbare, le type pratiquement immobilisé, et les légendes difficiles à déchiffrer. Les monnaies sont le reflet de la situation politique. La mort de Khosro II amène une succession rapide de rois éphémères. Colosse aux pieds d'argile, l'empire sassanide va s'effondrer en 651, non pas détruit par les "ennemis héréditaires" de l'est ou de l'ouest, mais par une nouvelle puissance venue du sud: les Arabes musulmans.

Paul DELORME

APPENDICE I: quelques ateliers monétaires
(le pehlevi-sassanide se lit de droite à gauche, comme en arabe)

𐭠𐭡	A B	Nichapour (Abarchahr)
𐭠𐭨	A H	Hamadan (Ahmadan)
𐭠𐭥𐭥	A S ("DB")	Isfahan (Aspahan)
𐭠𐭥𐭥	G I ("DB")	Isfahan (Guey)
𐭠𐭥𐭥𐭥	A I R A N	Suse (Airan)
𐭠𐭥𐭥	B I CH	Bichahpour
𐭠𐭥	I Z	Yazd
𐭠𐭥𐭥	K R ("DR")	Kerman
𐭠𐭥	M R	Merv
𐭠𐭥𐭥𐭥	N I H C	Atelier de la capitale (Ctésiphon)
𐭠𐭥𐭥	R I ("RD")	Rey
𐭠𐭥𐭥	CH R	Sirjan (Shirayan)
𐭠𐭥𐭥	S T	Stakr (= Istakr)
𐭠𐭥𐭥	V H	Bardessir (Veh-Ardachir)

Les dates

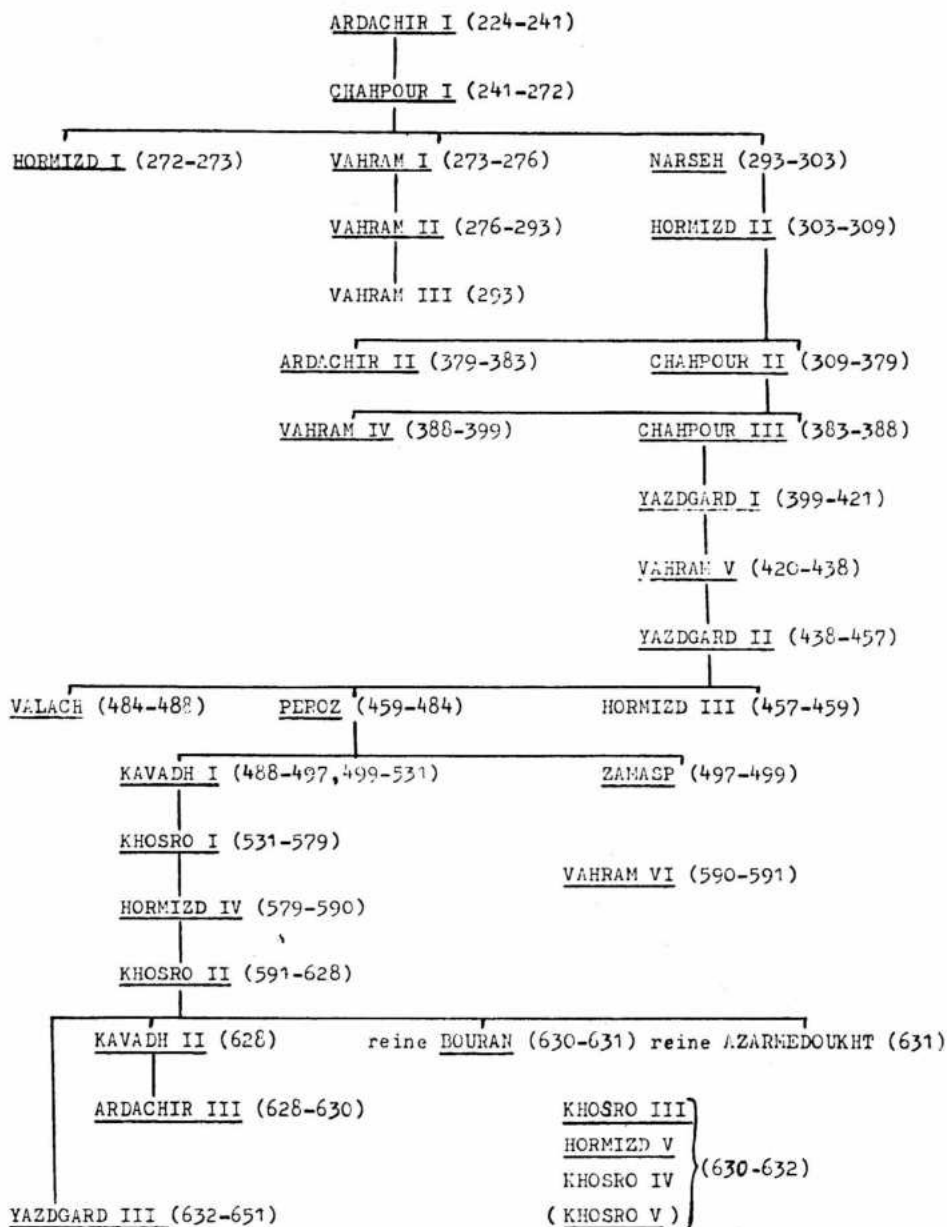
(la date exprime l'année régnale du souverain, en toutes lettres)
(langue sémitique jusqu'à dix, langue pehlevie à partir de onze)

𐭠𐭥𐭥𐭥	1	𐭠𐭥𐭥	11	𐭠𐭥𐭥𐭥	21
𐭠𐭥𐭥	2	𐭠𐭥𐭥𐭥	12	𐭠𐭥𐭥	30
𐭠𐭥𐭥𐭥	3	𐭠𐭥𐭥	13	𐭠𐭥𐭥𐭥	31
𐭠𐭥𐭥𐭥	4	𐭠𐭥𐭥𐭥	14	𐭠𐭥𐭥𐭥	33
𐭠𐭥𐭥𐭥𐭥	5	𐭠𐭥𐭥𐭥	15	𐭠𐭥𐭥𐭥	35
𐭠𐭥𐭥𐭥	6	𐭠𐭥𐭥	16	𐭠𐭥𐭥𐭥	40
𐭠𐭥𐭥𐭥	7	𐭠𐭥𐭥𐭥	17		
𐭠𐭥𐭥𐭥	8	𐭠𐭥𐭥𐭥	18		
𐭠𐭥𐭥𐭥	9	𐭠𐭥𐭥𐭥	19		
𐭠𐭥𐭥𐭥	10	𐭠𐭥𐭥𐭥	20		

APPENDICE II : LES SASSANIDES

(La transcription des noms correspond autant que possible à la lecture en français; mais KH se prononce comme "ch" dans l'allemand *nach*.)

Les souverains qui ont frappé monnaie ont leur nom souligné





Drachme de CHAHPOUR I
(droit, $\times 2$)



VAHRAM II



CHAHPOUR II



CHAHPOUR III



VAHRAM V



KAVADH I

KHOSRO I



KHOSRO II



Drachme de CHAHPOUR I
(revers, $\times 2$)



Drachme de KHOSRO II
(revers, $\times 2$)

UN EMPIRE PROVENÇAL EN MÉDITERRANÉE SUR LES GALERES DE LA RELIGION

Mon propos aujourd'hui est de vous parler de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou Ordre de l'Hôpital, qu'à partir de 1535 on a appelé Ordre de Malte. Ma vocation d'historien a commencé par l'étude des Commanderies de Saint-Jean de ma province de Forez, et ma carrière de diplomate s'est terminée dans l'île où l'Ordre exerça sa souveraineté pour la dernière fois. Or j'ai si souvent, quand j'ai eu entre les mains des manuscrits, documents ou ouvrages sur l'Ordre de Saint-Jean, trouvé associé aux faits essentiels de son histoire le nom de la Provence ou des noms de Provençaux, que mon sujet actuel se trouvait tracé de lui-même. Et ce sont ces contacts entre les Hospitaliers et votre province que je vais évoquer.

Ils ont commencé tout de suite, puisque la tradition constante de l'Ordre fait d'un Martégal son fondateur. Ils ont continué, en se développant, tant en Terre Sainte et à Rhodes qu'en Provence, où l'Ordre fut toujours le fidèle allié des maisons provençales d'Aragon et surtout d'Anjou. Et ils ne se sont détendus que lorsque l'union à la France a fait perdre à la Provence son indépendance et à la langue de Provence sa place prépondérante dans l'ordre. Vous le savez, le mot «Provence» a beaucoup d'acceptions géographiques, et il faut savoir avant tout ce que ce mot représentait pour l'Ordre de Saint-Jean.

Sa première maison d'Occident avait été fondée avant 1113, c'est-à-dire moins de quatorze ans après la prise de Jérusalem par les Croisés, à Saint-Gilles du Gard, alors fief de la famille de Toulouse. La Provence à l'époque était partagée entre les trois arrières-petites-filles de Guillaume le Libérateur, le dompteur des Sarrasins, qui n'avait plus de descendance mâle. L'une des trois avait apporté à la maison de Toulouse le marquisat de Provence, c'est-à-dire les Comtats, Avignon et la rive gauche du Rhône de la Durance jusque vers Valence. La seconde avait apporté à la maison d'Urgel le comté de Forcalquier qui allait jusque vers Gap. La troisième avait apporté à la maison d'Aragon le pays compris entre le Rhône, la Durance, les Alpes et la mer, soit à peu près la Provence actuelle. Pour les chevaliers de Saint-Jean, la Provence c'était non seulement les parts des trois héritières, mais encore toutes les possessions de Raymond de Saint-Gilles et de sa famille qui s'étendaient jusqu'à Toulouse. Et lorsque quelques années plus tard les possessions de l'Ordre, qui déjà couvraient l'Europe, furent divisées en "langues", la Langue de Provence s'étendit tout naturellement d'ouest en est de Toulouse à Nice, et du nord au sud de Rodez et Gap jusqu'à la mer. Quelques-uns des Provençaux dont je vais vous entretenir pourront donc être Languedociens ou Dauphinois, mais ce seront tous des chevaliers de la "langue de Provence", et l'Ordre les appelait tous indistinctement des "Provençaux". Ces précisions indispensables étant apportées, je puis maintenant entrer dans le vif de mon sujet.

Et d'abord la création de l'Ordre de Saint-Jean. On a contesté, en Italie surtout, l'appartenance provençale du fondateur, dont la bulle que lui adressa en 1113 la pape Pascal II ne donne que le prénom de Gérard. Frère Gérard dirigeait à Jérusalem, avant la première croisade, un hospice pour pèlerins, fondé sans doute par des marchands d'Amalfi, et, mis en prison par les Musulmans lors de l'approche des Croisés, fut libéré dès la prise de la ville. Mais, à défaut d'autres textes, la tradition la plus ancienne de l'Ordre en a toujours fait un Martégal, et le rattache à une famille Tenque, de

l'Isle-Saint-Genies. Le premier texte historique faisant mention de l'Ordre, qui remonte à 1140, lui donne une origine « française », sans préciser, mais il a été écrit vingt ans après la mort de Gérard. Il y eut une contestation que trancha en 1727 un Grand Maître de l'Ordre de Malte, d'ailleurs portugais, en envoyant aux consuls de Martigues des reliques du Bienheureux Fondateur. Pierre Puget, au siècle précédent, avait déjà sculpté la tête actuellement conservée à Martigues et censée représenter Gérard Trenque. S'il était besoin, d'ailleurs, d'étayer cette tradition, je pourrais constater que le premier établissement de l'Ordre en Occident fut fondé à Saint-Gilles, tout près de Martigues et non en Italie du sud, et que la maison de Saint-Gilles fut pendant près d'un siècle la capitale occidentale des maisons de l'Ordre dans toute l'Europe. Dès le début, c'est en Camargue, en Arles et en Avignon que l'Ordre s'établit le plus solidement.

Gérard ne porta jamais le titre de Maître de l'Ordre. Il se consacra toute sa vie au service des pauvres et des malades, et mourut probablement en 1120. Ses trois successeurs, que j'étudie ensemble, car, autant que l'on puisse en juger, ils formèrent une sorte de direction collégiale, bien que Grands Maîtres l'un après l'autre, venaient du même coin et avaient le même âge. Ils venaient de cette frange, aujourd'hui dauphinoise, qui, sous la suzeraineté de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, faisait partie du Marquisat de Provence, et mettaient si peu en doute leur appartenance provençale que, fixant grosso modo les limites de la première circonscription géographique de l'Ordre en Occident, qu'ils appelèrent « Langue de Provence », ils y comprirent pour commencer leur contrée natale. Ils s'appelaient Raymond Dupuy, Auger de Balben et Arnault de Comps, et ce furent les premiers à prendre le titre de Maître ou Grand Maître de l'Ordre. Ils le dirigèrent, le premier pendant plus de quarante ans, et les autres moins de deux ans chacun, de 1120 environ jusque vers 1163.

Raymond Dupuy, auxquels se rattachent les Dupuy-Montbrun, qui ont au XVII^e siècle marqué l'histoire de la Provence, partagea son temps entre la Terre Sainte et l'Occident, où le développement extraordinaire des commanderies de l'Ordre l'obligeait à discuter avec chaque souverain des conditions d'application de leurs privilèges. Il resta en Terre Sainte jusqu'à la fin de la deuxième croisade, pendant laquelle il fut le conseiller très écouté du jeune roi de France Louis VII. Puis il partit pour la France, mais ses deux "frères" et futurs successeurs assuraient d'une main ferme en son absence la direction de l'Ordre et la bonne application des règles fondamentales qu'ils avaient établies de concert, ou, si elles existaient déjà, avaient précisées.

Il semble bien, en effet, que l'on doive à ces trois chevaliers provençaux ce qui fit l'ossature de l'Ordre. D'abord, la définition des trois vœux, dont la bulle du pape en 1113 ne parle pas. Puis vint l'accroissement des responsabilités des chevaliers de l'Hôpital. Désormais, sans jamais oublier ses activités charitables ou hospitalières, l'Ordre sera chargé de défendre les pèlerins contre les infidèles, et deviendra à ce titre le plus solide allié des rois de Jérusalem. On doit enfin à ces bâtisseurs - mais sans qu'il y ait encore l'extrême rigidité qui interdira plus tard de recevoir parmi les frères ceux qui n'ont pas leurs huit quartiers de noblesse - la division de l'Ordre en chevaliers, frères servants et chapelains.

Je vous ai déjà dit un mot des biens de l'Ordre en Occident. Ces biens devenaient immenses. Limités d'abord à la Provence et à l'Italie du sud, ils se multipliaient dans toute la chrétienté; d'abord le reste de la France, puis l'Angleterre, l'Empire, voire même la péninsule ibérique, où malgré la concurrence très efficace des Ordres Nationaux chargés de la Reconquête, c'est à l'Ordre de Saint-Jean pour un tiers, et au

Temple et à l'Ordre du Saint-Sépulcre pour le reste, qu'Alphonse Ier d'Aragon mourant avait légué en 1134 ses deux royaumes d'Aragon et de Navarre. Il n'était guère question d'exiger la délivrance du legs, mais Raymond Dupuy passa cependant en Espagne, et il obtint de l'Aragon des compensations importantes, si par contre les Navarrais furent inébranlables dans leur refus. Dans la France du Midi, le développement de l'Ordre était si rapide que dans la région de Toulouse on dénombrait vers 1122 plus de quarante sauvetés ou villes franches que l'Hôpital avait créées sur les domaines qu'on lui avait donnés depuis peu.

Raymond Dupuy décida donc de confier à la maison de l'ordre située à Saint-Gilles, et qui devint Grand Prieuré, la charge de diriger les possessions d'Occident, d'en centraliser les revenus, et de diriger régulièrement sur la Terre Sainte ces revenus et tous les approvisionnements nécessaires. Et ce fut l'origine de la première grande circonscription territoriale de l'Ordre en Occident, cette "Langue de Provence" dont je vous ai donné les limites, qui ressemblent beaucoup à celles de l'ancienne Province Romaine lors de l'arrivée en Gaule de Jules César, et qui resteront inchangées jusqu'à la suppression en France de l'Ordre de Malte, le 31 juillet 1791, par l'Assemblée Constituante.

La première dotée d'organes de fonctionnement, la Langue de Provence, étendit assez longtemps son influence au delà même des limites qui lui avaient été fixées. J'ai trouvé par exemple, en 1263 encore, le Grand Prieur de Saint-Gilles réglant avec l'archevêque de Lyon des questions intéressant les commanderies de ma province de Forez, qui à l'époque se trouvait depuis longtemps dans la Langue d'Auvergne. Au cours du XIIe siècle, en effet, s'étaient peu à peu organisées d'abord deux autres langues françaises: Auvergne, puis France proprement dite, et, après, les quatre langues étrangères d'Italie, Aragon, Allemagne et Angleterre. Celle d'Aragon, à la fin de la Reconquête, se dédoublera en "Langue d'Aragon et Navarre" et "Langue de Castille et Portugal", et nous arrivons à un total de huit langues qui ne variera plus.

À ces langues furent peu à peu attachées des dignités qui, lorsque l'Ordre deviendra souverain, se transformeront en Ministères. La plus éminente de ces charges, celle de Grand Commandeur, fut bien entendu liée à la Langue de Provence. Chef de la langue, le Grand Commandeur - on disait aussi "Grand Précepteur" - , venait immédiatement après le Grand Maître et le remplaçait en cas de besoin. Il exerçait les fonctions de Ministre de l'Économie et des Finances, présidait la Chambre des Comptes, et était en outre le Surintendant de l'Arsenal et de l'Artillerie. Il était tenu de résider au siège de l'Ordre, sauf, plus tard, le cas de campagne sur mer, et dirigeait l'"Auberge de Provence", maison qui hébergeait non seulement les jeunes Chevaliers de la langue pendant leur période de formation, mais également tous les services de son Administration.

La Langue de Provence eut, d'un bout à l'autre de l'histoire de l'Ordre, le plus grand nombre de commanderies et le plus grand nombre de chevaliers. Par contre, après la mort d'Arnaud de Comps, en 1163, il n'y aura plus en Orient, jusqu'à la perte de la Terre Sainte, de Grand Maître provençal, à une exception près. La puissance des croisés s'effrite; des divisions se glissent parmi eux, et nos chevaliers se contentent de se battre. Ils se font massacrer lors du désastre de Tibériade, en 1187. La poignée de survivants fait appel à un provençal, Armengaud d'Aps, Grand Prieur de Saint-Gilles. Le nouveau Grand Maître bat le rappel, et commandeurs et frères d'Occident s'empressent de venir combler les vides laissés par les disparus. Avec eux, il prend une part essentielle à la troisième croisade, qui aboutira à la prise d'Acre. Il installe en

Acce le siège de l'Hôpital, et meurt peu après. Un siècle va s'écouler avant qu'un provençal n'occupe à nouveau le siège magistral, et ce sera encore en un moment critique de l'histoire de l'Ordre.

Nous allons laisser, pendant ce siècle, la Terre Sainte à son épopée, et examiner ce qui pendant ce temps se passait pour l'Ordre, en Provence même. De ses bases de départ de Saint-Gilles, de Martigues et du Bas-Rhône, l'Hôpital s'était établi en 1190 au fort Saint-Jean à Marseille. Il s'était très vite étendu vers la Provence intérieure, où ses commanderies-chefs, Puymoisson, Comps et Beaulieu (à Solliès-Ville) s'appuyaient sur de nombreuses commanderies secondaires. Il avait, en 1211 ou 1212, acheté Manosque au comte de Forcalquier. Manosque, dans l'affaire, avait perdu ses consuls, mais était devenue, après Saint-Gilles, la plus importante maison de la Langue de Provence. Très sûrs alliés du comte de Provence, les commandeurs locaux étendaient son influence, en même temps que la leur, en lui apportant l'hommage des terres qu'ils acquerraient hors des limites du comté.

Dans ce vide féodal que constitua, au début du XIII^e siècle, après la dispersion des biens du comte de Toulouse, l'éclatement du Marquisat de Provence, si le Comtat Venaissin devint bien du Saint Siège et Avignon, un peu plus tard, propriété indivise des femmes des deux frères de Saint-Louis, les grands fiefs qui rendaient hommage à Raymond VII, baronnie de Sault, seigneuries de Montauban et de Mévouillon, future principauté d'Orange, devinrent en fait indépendants, puis oscillèrent entre l'hommage au Dauphin et l'hommage au comte de Provence. Les premiers comtes Angevins, Charles I^{er} et Charles II, surent pousser leurs avantages vers le nord. Et, dans cette politique, leurs auxiliaires les plus dévoués furent peut-être les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Rapprochons quelques dates. En 1256 et 1257, Charles I^{er} reçoit des Mévouillons, puis du Dauphin, l'hommage de toute une partie du Gapençais; en 1262, le prieur de Saint-Gilles, au nom de l'Ordre, fait hommage au comte de la ville de Tallard et de toutes ses dépendances, situées au nord de la Durance: Barillonnette, Vitrolles, Pelleautier, Esparron entre autres. Tallard échappera à l'Ordre, et à la Provence, au XV^e siècle, mais toutes les dépendances resteront provençales jusqu'à la Révolution. Hommage, quelques années plus tard, sera également rendu pour les commanderies de Lardier et de Saint-Pierre-Avez, mais là, l'inféodation à la Provence ne sera que temporaire.

Cette politique des Hospitaliers prend toute son importance lorsqu'en 1312 l'Ordre recueille les biens du Temple. Ce sont à ce moment les importantes commanderies templières de Gap, de Sisteron et de Lachau, pour ne parler que de celles situées pour leur plus grande partie outre-Durance, qui rentrent dans l'orbite provençale. En fait, les Hospitaliers, tenant pour le comte toute cette frange nord, semblaient en préparer le rattachement à la dynastie angevine. Il faudra l'indifférence du comte Robert, trop occupé en Italie et en Dalmatie, pour arrêter cette expansion, et lorsqu'en 1337 le dauphin Humbert II, sans héritier et criblé de dettes, lui offrira le Dauphiné pour 190.000 florins, il refusera l'offre. La reine Jeanne, qui aurait pu à la mort de son grand-père reprendre la chose, mais qui est plus préoccupée de vendre Avignon au pape, ne fera rien non plus, et c'est finalement vers le roi de France Philippe VI que se tournera le Dauphin. Le Dauphiné deviendra français et il ne restera, de cette tentative d'expansion vers le nord et l'est, que quelques enclaves provençales en terre dauphinoise.

Ces considérations sur les affaires de la Provence m'ont entraîné au delà de la date à laquelle les chevaliers de la Langue de Provence jouent de nouveau un rôle primordial en Orient. La Terre Sainte est définitivement perdue lorsqu'en 1291 le dernier bastion franc, Saint-Jean d'Acre, tombe au pouvoir du Soudan d'Égypte. Des trois Ordres Militaires qui ont été les derniers à assurer sa défense, le plus récent, celui des Teutoniques, se retire en Prusse Orientale où il exerce une souveraineté contestée par les Polonais et les Templiers, et où il deviendra l'opresseur des Slaves. Les Templiers, qui ont perdu leur Grand Maître et la plus grande partie de leurs chevaliers, se réfugient à Chypre, et quelques années plus tard regagneront leurs maisons d'Europe. Leur Ordre ne survivra pas vingt ans à l'abandon de la Palestine.

Restaient les chevaliers de Saint-Jean. Eux aussi étaient réduits à une poignée de héros, la plupart blessés après avoir couvert l'embarquement vers Chypre, emmenant leur Grand Maître Jean de Villiers, grièvement blessé; et le roi Henri de Lusignan, qui ne les aimait guère, leur avait assigné comme résidence la ville de Limassol. Villiers battit, de là, le rappel, enjoignant à tous les membres de l'Ordre de rejoindre Chypre pour y tenir un chapitre général.

Le succès de cette convocation, à un moment où tous les princes chrétiens rivalisaient de tiédeur pour ne point partir en croisade, dépassa les espérances du Grand Maître. Tous les frères valides se groupèrent sur les côtes de Provence ou d'Italie méridionale - soit dit en passant, sur les terres du roi Charles d'Anjou - et parvinrent à Limassol avec de très nombreux bâtiments. Le chapitre, après avoir envisagé de regagner l'Europe, décida de rester en Orient, et, puisque l'Ordre ne pouvait, réduit à ses seules forces, réussir un débarquement en Terre Sainte, de se charger de la protection des pèlerins sur mer. C'est de cette décision que date la vocation maritime de l'Ordre; les bâtiments qui avaient amené les frères furent gardés et armés.

Villiers mourut peu après la fin du chapitre, et le nouveau Grand Maître, élu par tous les chevaliers présents, dont le groupe le plus important était celui de la Langue de Provence, fut un chevalier de cette langue, Eudes de Pins, un languedocien. C'était un homme de prière plus qu'un homme d'action, et il se heurta dès son élection à de graves difficultés qui le firent entrer en conflit avec le roi de Chypre et certains souverains européens qui, tels le roi d'Angleterre et le roi de Portugal, contestaient, la Terre Sainte étant perdue, l'utilité du maintien des privilèges de l'Ordre, et du maintien de l'Ordre lui-même. Convoqué à Rome par le pape, il mourut au cours de son voyage, moins de deux ans après son élection.

Le chapitre choisit pour le remplacer Guillaume de Villaret, Grand Prieur de Saint-Gilles lui aussi. Désormais, pendant quatre-vingts ans sans aucune interruption, tous les Grands Maîtres de l'Ordre vont être des frères de la Langue de Provence. Ils seront les artisans de l'installation de l'Ordre à Rhodes, et ce sont eux qui y feront le difficile apprentissage de la souveraineté.

Les relations avec le roi de Chypre se détérioraient de plus en plus. Henri de Lusignan bloquait l'expansion maritime des chevaliers en les limitant au port de Limassol, trop petit pour leurs escadres naissantes. Il devenait urgent pour l'Ordre d'acquérir une base où il serait chez lui. C'est à quoi s'employa Guillaume de Villaret. Il était à Saint-Gilles lors de son élection et, avant de rejoindre Chypre, voulut faire le point de la situation, à Paris et à Rome. C'était indispensable, et l'avenir montra qu'il avait eu raison, mais le Conseil de l'Ordre trouva qu'il traînait trop et le somma de rentrer d'urgence. Il s'exécuta donc, et d'emblée, pour éprouver la valeur des bonnes paroles qu'on lui avait prodiguées tant à Paris qu'à Rome, mit sur pied une alliance

avec le Gengis-khanide qui occupait la Perse et voulait chasser les Sarrasins de Palestine. En vertu de cette alliance, les Hospitaliers occupèrent plusieurs îles côtières pour faciliter un débarquement. Personne en Europe ne bougea. Ne pouvant poursuivre seul l'entreprise sans vouer les siens à l'anéantissement, Villaret fit rentrer tout son monde à Chypre. Il savait que désormais l'Ordre ne pourrait plus compter que sur lui-même, et que son avenir était sur la mer. On décida donc de tenter l'implantation de l'Ordre à Rhodes, dont la situation politique était imprécise, puisque, soumise à l'autorité purement nominale de Byzance, elle était en fait occupée pour moitié par des Grecs et pour moitié par des pirates turcs. Guillaume de Villaret, malgré son grand âge, - il avait plus de quatre vingts ans - fit en secret reconnaître les côtes, mais la mort le prévint avant qu'il eût rien entrepris.

Il appartenait à son neveu et successeur, Foulques de Villaret, de réaliser cette œuvre. Élu en 1305, et attentif aux difficultés qu'avait mises le chapitre au long séjour en Europe de son oncle, il informa en détail le Conseil de ses projets, et partit pour la France. Il rencontra secrètement à Poitiers le roi de France Philippe le Bel et le pape Clément V qui y étaient réunis et, si nous ne pouvons inférer de cette rencontre qu'il y fut mis au courant du sort réservé aux Templiers par le roi et le pape, nous savons du moins qu'il partit de Poitiers muni du plein accord des deux compères à ses visées sur Rhodes, et de la somme de 90.000 florins que Clément V lui donna pour faciliter l'entreprise.

Restaient à trouver les bateaux de transport et la base de départ, Limassol étant exclu à cause du secret de l'opération. L'alliance non écrite et non moins étroite entre l'Ordre et la Provence joua à plein, et Charles II offrit sa flotte et ses ports. Les chevaliers d'Europe, et en particulier un grand nombre de jeunes seigneurs allemands, avides de recevoir les éperons d'or et la croix à huit pointes, et amenés par le Grand Prieur d'Allemagne, se réunirent au point fixé pour la concentration, à Brindisi.

En 1307, deux ans après l'élection de Foulques au Magistère, les Hospitaliers prenaient pied à Rhodes. En 1310, la conquête de la grande île était achevée, et l'Ordre prenait officiellement le nom d'« Ordre souverain des Chevaliers de Rhodes ». Il allait s'y maintenir plus de deux siècles. C'est à partir de cette date que l'Ordre bat monnaie, et il conserve ce droit de souveraineté jusqu'en 1798.

On a souvent dit que le XIV^e siècle avait été pour la Provence un siècle terrible. Je n'admets cette opinion que pour la seconde moitié du siècle, à partir de la peste de 1348. Et je prétends que les années 1305 à 1312, si brillantes pour la Langue de Provence qui dirigeait l'Ordre de Saint-Jean, le furent aussi pour la Maison d'Anjou et la Provence elle-même. 1307 marque le début de l'affaire des Templiers, et l'arrestation en France des dignitaires de l'Ordre. Le procès se termine en 1312, à Paris, par l'exécution de Jacques de Molay, et à Vienne par la décision du concile d'instituer l'Ordre de Saint-Jean successeur des Templiers. Clément V donne immédiatement effet à la décision du concile, et les possessions des Hospitaliers sont pratiquement doublées. Dans notre seule région, ils reçoivent les commanderies templières de Ruou, Bras, Régusse, Saint-Jean d'Hyères et Aix-en-Provence, gardant Aix et Ruou comme commanderies-chefs, et rattachant toutes les autres et leurs nombreuses dépendances à leurs commanderies préexistantes de Manosque, Camps et Beaulieu. Manosque devient le « Baillage », et le Grand Prieuré de Saint-Gilles doit lui-même être scindé. En 1317 est créé le Grand Prieuré de Toulouse, avec juridiction sur tout l'ouest de la Langue de Provence.

Cette année 1312, le pape Clément V, après avoir erré dans le Midi, puis pris résidence dans la délicieuse oasis du prieuré de Groseau, près de Malaucène, s'installe en Avignon où une partie de sa cour l'a précédé. Avignon, à ce moment, appartient en entier au comte de Provence, depuis que Charles II en a acquis la moitié royale, en cédant au frère du roi l'Anjou et le Maine, et il faudra attendre 1348 pour que la reine Jeanne le vende au pape. Mais Clément V préfère vivre dans une ville appartenant à Robert d'Anjou, tout dévoué au Saint-Siège, que résider chez Philippe le Bel, avec qui il a souvent maille à partir. En outre, ses états du Comtat sont aux portes de la cité. Les Grands Maîtres provençaux de l'Ordre de Saint-Jean seront souvent appelés à la cour pontificale; l'un d'eux, Hélión de Villeneuve, sera l'un des conseillers les plus écoutés de Jean XXII, puis de Benoît XII.

Le dernier événement important de ces cinq années pour la dynastie angevine est l'installation sur le trône de Hongrie, en 1309, l'année même de la mort de Charles II, de son petit-fils Carobert. La Langue de Provence recueille une partie des fruits de cette extension de la puissance angevine, puisque peu après son chef, le "Grand Commandeur", reçoit le droit d' "émeutir", c'est-à-dire de proposer, le titulaire du Grand Prieuré de Hongrie. Dans la foulée d'ailleurs on donnera à la Langue de Provence la propriété de la plupart des commanderies et prieurés d'Italie méridionale; elle les conservera intégralement, ainsi que le Grand Prieuré de Hongrie, tant que les Grands Maîtres seront des provençaux et tant que les papes résideront en Avignon.

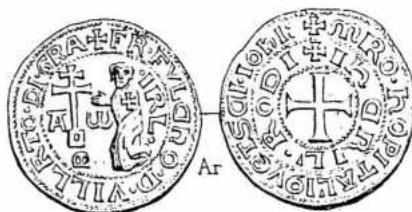
FOULQUES DE VILLARET (1305-1319)



DENIER DE BILLON



DEMI GROS

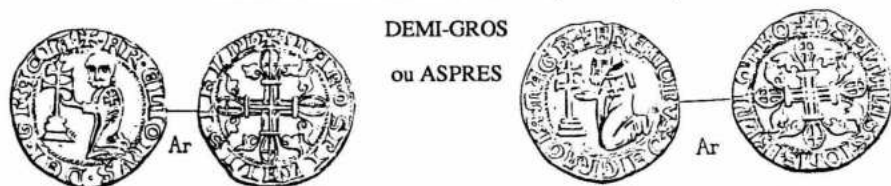


GROS

Installé à Rhodes, et sa souveraineté ne pouvant plus être discutée que par le pape, l'Ordre de Saint-Jean est devenu trop riche. Il conquiert plusieurs des îles Sporades, et ses escadres sillonnent la Méditerranée avec succès, tandis que les jeunes chevaliers font la course aux bâtiments turcs ou égyptiens, et que leurs innombrables prises alimentent le trésor, prenant le relais des responsions des commanderies, au moment où peste, misère et guerre s'installent en Occident. Ces jeunes chevaliers prennent très vite les plus grandes libertés avec leurs vœux, et Foulques de Villaret n'échappe pas à la tendance. Son amour du faste, son absolutisme et son népotisme l'opposèrent assez tôt au Chapitre qui le déposa et élut à sa place un autre provençal, Maurice de Pagnac. Villaret, refusant de reconnaître cette décision, porta l'affaire en Avignon, devant Jean XXII, qui convoqua les deux Grands Maîtres et donna la lieutenance du Magistère à un troisième provençal, aimé et respecté de tous, Géraud de Pins. Jean XXII cassa la décision du Chapitre, et Pagnac se retira à Montpellier où il mourut quelques mois plus tard. Mais, devant les réactions que provoquait à Rhodes l'annonce du retour de Villaret et la crainte de la reprise des abus qui avaient causé sa disgrâce, le pape obtint la démission du Grand Maître et convoqua en Avignon le Chapitre de l'Ordre.

L'accord unanime de tous les frères se fit en 1319 sur le nom d'Hélión de Ville-neuve, encore un grand nom de Provence. Celui-ci, à la demande du pape, resta à la cour pontificale. Il le pouvait, car la lieutenance du Magistère était entre des mains très sûres. Géraud de Pins avait répondu à une entreprise d'Othman contre Rhodes par la destruction de toute l'escadre turque, et la capture de 10.000 soldats déjà débarqués. Le Grand Maître pouvait donc en toute tranquillité revoir avec le pape l'organisation de l'Ordre.

HÉLION DE VILLENEUVE (1319-1346)



GROS ou GILIAT



Hélión de Villeneuve convoqua le Chapitre à Montpellier. Il s'attacha d'abord au renforcement de la discipline. Depuis 1312, l'Ordre avait des commanderies à revendre, et la plupart des chevaliers devenaient commandeurs fort jeunes. Sous le prétexte fort valable de reprendre les biens du Temple aux divers séquestres royaux qui se faisaient fort tirer l'oreille pour les rendre, ils prolongeaient leur séjour en Occident, et souvent devenaient, en Avignon ou à Paris, de simples courtisans oubliant leurs serments de croisés. C'est alors que fut imposé aux jeunes chevaliers plusieurs années de résidence à Rhodes et un certain nombre de courses sur mer (on les appellera plus tard caravanes), avant de pouvoir prétendre à une commanderie.

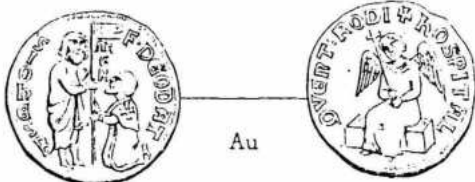
À ce même Chapitre, les différentes langues reçurent leur organisation définitive. On y attacha de façon immuable les dignités de l'Ordre, et on mit sur pied le Conseil chargé d'assister le Grand Maître. Tous les dignitaires de langues en firent partie, prenant alors le titre de « Bailli conventuel » ou de « Pilier ». Ce Conseil fut, et resta jusqu'en 1798, le Gouvernement de l'Ordre. Enfin, les obligations hospitalières de l'Ordre, en particulier à l'égard des pauvres, furent précisées et étendues.

La discipline dans les possessions occidentales de l'Ordre étant ainsi rétablie, Hélión de Villeneuve revint à Rhodes. Là aussi, il fit régner une discipline paternelle mais stricte, qui l'amena à sévir contre celui qui, un quart de siècle plus tard, devait lui succéder. L'histoire est belle, et, même si elle a été quelque peu enjolivée par la légende, d'ailleurs contemporaine de l'événement, elle vaut d'être contée, puisqu'elle ne met en cause que des provençaux.

Un jeune chevalier, Dieudonné de Gozon, s'était vanté de maîtriser un monstre, sans doute un crocodile géant, qui avait la fâcheuse habitude de dévorer ceux qui venaient lui chercher noise, et dont les écailles défiaient l'armement de l'époque. Villeneuve, lorsque deux frères y eurent laissé la vie, interdit de combattre le monstre. Mais Gozon, sous quelque prétexte, partit pour son Rouergue natal y faire une maquette de la bête, et y passa le temps nécessaire pour dresser deux molosses à attaquer cette nouvelle tarasque par le ventre dépourvu d'écailles. Il revint alors à Rhodes, ramenant avec lui deux piqueurs courageux, et tua le monstre. L'allégresse populaire fut grande, mais le Grand Maître, n'admettant pas que ses ordres formels fussent bafoués, fit emprisonner Gozon et lui infligea la plus grave sanction prévue par le règlement après la peine de mort: la perte de l'habit. Toutefois, après quelque temps, il se laissa fléchir par son Conseil et réintégra le coupable. Le courage légendaire de Gozon, qui se couvrit de gloire lorsque les chevaliers reprirent temporairement pied sur le continent d'Asie Mineure par la prise de Smyrne et la défense de l'Arménie, fit le reste. À la mort de Villeneuve, en 1346, il devint son successeur et compléta fort bien son œuvre. Il mourut en 1353. Sa tombe, aujourd'hui disparue, porta la mention : « Qui tua le dragon ».

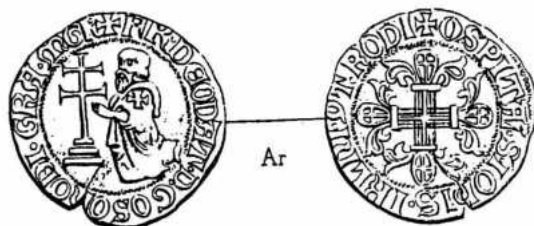
DIEUDONNÉ DE GOZON (1346-1353)

DUCAT D'OR

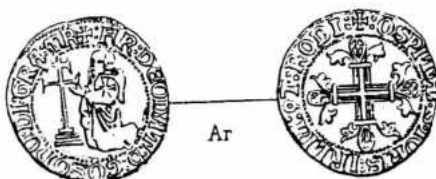


Au

GROS ou GILIAT



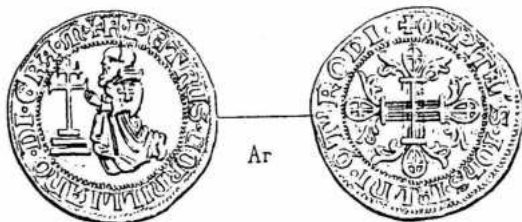
DEMI-GROS ou ASPRES



Les trois derniers Grands Maîtres de cette longue série provençale, Pierre de Comeillan, Roger de Pins et Raymond Bérenger, exercent leur magistère dans des conditions si difficiles que Comeillan et Bérenger essayeront même de s'en faire décharger par le pape. Dans le désordre et la misère qui, au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, marquent l'Europe et en particulier la Provence, vidée démographiquement par la peste de 1348 et dévastée périodiquement par les routiers dont les moins mauvais ne seront pas ceux de Duguesclin, les commandeurs s'érigent en seigneurs indépendants et leurs responsions ne parviennent plus à Rhodes, réduite à vivre de ses prises maritimes, voire du sac de quelques grandes villes musulmanes, comme par exemple Alexandrie que Raymond Bérenger s'en alla prendre au début de son règne.

PIERRE DE CORNEILLAN (1354-1355)

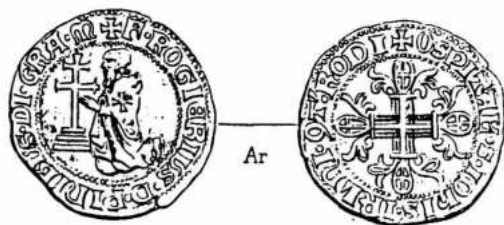
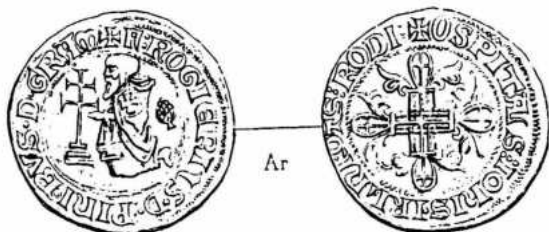
GROS ou GILIAT



En outre, l'Ordre, ou la Langue de Provence qui le dirige, ne peut plus guère compter sur le secours actif de la Maison d'Anjou, représentée par la reine Jeanne, et, exemple unique dans la papauté d'Avignon, Innocent VI lui devient hostile, et sous la menace de lui enlever les biens du Temple, essaye de provoquer son départ de Rhodes et son installation sur un point du continent d'en face, - à conquérir et tenir dans des conditions bien précaires. Il faudra toute la diplomatie de Roger de Pins pour maintenir l'Ordre à Rhodes.

ROGER DE PINS (1355-1365)

GROS ou GILIAT



DEMI-GROS ou ASPRES



DENIER

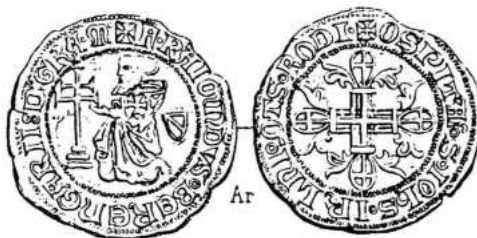


Au Chapitre même et dans le Conseil de l'Ordre, la Langue de Provence était maintenant battue en brèche. Les luttes nationales, qui avaient commencé au siècle précédent entre Aragonais et Provençaux et se poursuivaient entre Français et Anglais, avaient dans l'Ordre leur écho entre langues des pays en conflit. On reprochait à la Langue de Provence de s'être fait attribuer des commanderies très en dehors de son aire géographique et de disposer au Chapitre de plus de voix que les deux plus importantes langues venant après elle, réunies. À quoi la Langue de Provence répondait qu'étant la plus ancienne et la plus importante de l'Ordre, ayant de loin le plus grand nombre de chevaliers, elle ne voyait pas pourquoi elle renoncerait à ses possessions.

Bérenger, devant ces difficultés, songea à se démettre de sa charge. Puis il accepta l'offre du pape de convoquer en Avignon, pour 1375, un Chapitre général. Très malade et âgé, il ne put s'y rendre, d'ailleurs. Le Chapitre décida de rendre à la Langue d'Italie les commanderies de Naples et de Sainte-Euphémie, et les prieurés de Capoue et Barletta, mais les sept autres commanderies du sud de la péninsule restèrent à la Langue de Provence. Elle les garda tant que la dynastie angevine ne fut pas remplacée à Naples par les Aragonais. Quant au prieuré de Hongrie, il fut tour à tour "émeuti" par l'une des deux langues, et ultérieurement rattaché au Grand Prieuré d'Allemagne. Il était d'ailleurs tellement ruiné à l'époque qu'il n'intéressait plus personne. La tâche essentielle du Chapitre d'Avignon était de modifier les conditions de l'élection du Grand Maître. Désormais elle fut faite non par l'ensemble des chevaliers présents, ce qui évidemment favorisait un peu trop la Langue de Provence, mais par une assemblée restreinte comprenant deux électeurs choisis dans chaque langue.

RAIMOND BERANGER (1365-1374)

GROS ou GILIAT



DEMI-GROS ou ASPRES



Raimond Béranger mourut l'année qui suivit le Chapitre. Son successeur, Robert de Juilly, appartenait à la Langue de France. C'est sous son magistère que la flotte de l'Ordre transporta de Marseille à Ostie le pape Grégoire XI et toute la cour pontificale, qui quittaient Avignon pour Rome.

Les Provençaux n'eurent plus de Grand Maître jusqu'après l'installation de l'Ordre à Malte, et ce sont des Grands Maîtres français aussi, mais appartenant aux Langues d'Auvergne et de France, Jean de Lastic, Pierre d'Aubusson, et Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, qui défendirent Rhodes contre les assiégeants turcs de 1440, 1444, 1480 et 1522. Mais les chevaliers de Provence se couvrirent de gloire dans tous ces sièges, et lors de celui de 1522, le nom le plus glorieux avec celui de Grand Maître est celui de Gabriel Martinengue, fait chevalier avec dispense de produire ses quartiers de noblesse, puis bailli de l'Ordre, pour les prodiges qu'il fit dans la guerre des mines et des contre-mines qu'il dirigea contre les Turcs. Était-il toulonnais ? On l'ignore, et comme il était au service de la République Sérénissime lorsque l'Ordre s'attacha ses services, on a voulu en faire un sujet de Venise. Mais la question de ses origines n'est pas tranchée.

Rhodes est définitivement perdue le 31 décembre 1522, et le 1er janvier 1523 les chevaliers, qui emmènent avec eux plusieurs milliers de Rhodiens qui n'ont pas voulu tomber sous le joug ottoman, commencent une errance en Méditerranée qui va se poursuivre pendant douze ans. C'est finalement dans la rade de Villefranche que les bâtiments de la religion et les Rhodiens trouvent refuge, tandis que les chevaliers se dispersent dans les différentes commanderies de leurs langues respectives, en attendant le résultat des négociations que poursuivent avec Charles Quint deux envoyés du Grand Maître, dont Gabriel Martinengue, et qui aboutiront avec la cession à l'Ordre de l'archipel maltais, en 1535.

Je pourrais arrêter là mon étude. La Provence unie à la France n'a plus d'influence particulière sur l'Ordre, tiraillé désormais entre la France et l'Espagne. Mais je m'en voudrais de ne pas parler de quelques chevaliers de la Langue de Provence, et des derniers Grands Maîtres provençaux.

Je précise toutefois qu'il n'entre pas dans le cadre de cet exposé de vous parler des innombrables chevaliers provençaux qui, après l'union à la France, mirent au service du roi la science de la mer qu'ils avaient apprise sur les galères de la religion. Depuis le premier, Bernardin des Baux, qui entre deux sièges de Rhodes était successivement en 1494 corsaire au service de Charles VIII, puis général des galères du Levant, jusqu'au bailli de Suffren, il y en eut des centaines, à commencer par la bonne cinquantaine des Valbelle et la trentaine des Forbin qui firent partie de l'Ordre. Il y eut tant de chevaliers sur les vaisseaux du roi que les autorités espagnoles de Sicile envoyèrent en 1650 une plainte au Grand Maître contre les prises continues que faisaient jusque dans les eaux de Malte les bâtiments français commandés par les chevaliers de l'Ordre.

Le premier Grand Maître de la Langue de Provence qui, depuis la mort de Raimond Béranger, c'est-à-dire après un hiatus de deux siècles, monta sur le trône magistral fut sans doute le plus grand de tous: Jean Parisot de la Valette. Il avait, depuis son entrée dans l'Ordre, passé toute sa vie à Malte, en Afrique ou sur mer. Après avoir terminé ses caravanes, il avait été successivement corsaire - et le seul que Dragut redoutât -, puis gouverneur de Tripoli, et enfin général des galères de la religion, et chargé, ce à quoi il réussit fort bien, d'approvisionner Malte par ses prises,

alors que tout faisait prévoir un très prochain et impitoyable siège. Ses qualités de religieux et de soldat étaient si universellement reconnues qu'en 1557 il fut élu par un vote unanime, fait sans exemple depuis l'installation de l'Ordre à Malte, à cause de l'antagonisme entre les sujets de Sa Majesté très chrétienne et ceux de Sa Majesté très catholique, et plus spécialement entre Provençaux et Espagnols.

Les invasions de la Provence, et les ruines qu'elles avaient causées, étaient mal oubliées des Provençaux et, dès l'installation à Malte, les rixes entre chevaliers de Provence, soutenus par les autres langues françaises, et chevaliers espagnols, soutenus par une partie des Italiens, étaient fréquentes. Au début du règne de La Valette, une véritable bataille rangée avait fait deux morts. Il avait fallu sévir, et plusieurs frères étaient morts sur l'échafaud.

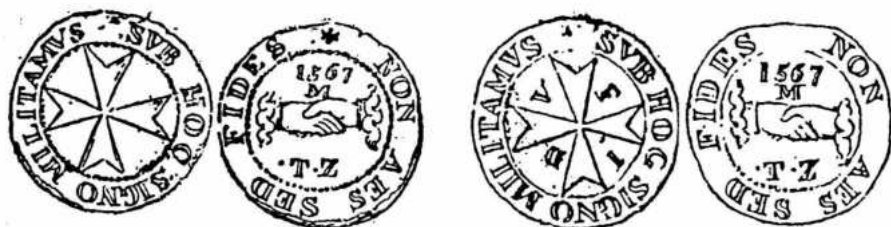
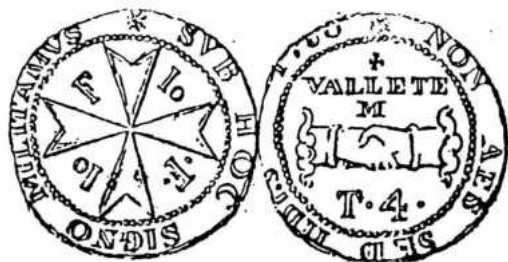
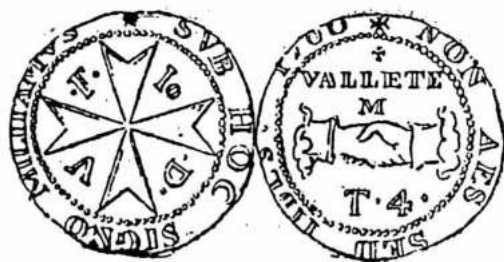
JEAN PARISOT DE LA VALETTE (1557-1568)

TARIS

D'ARGENT



CUIVRE: 4, 2 et 1 tari



La Valette mourut le 21 août 1568, couvert de gloire et chargé d'années. Sa mort causa une douleur générale. Au cours de son magistère, il avait convoqué deux Chapitres Généraux. Il augmenta grandement la renommée de l'Ordre et sa souveraineté qui n'était plus mise en cause par personne, Espagne comprise. Une fois de plus, un chevalier de la Langue de Provence avait rétabli une situation impossible.

Après lui nous n'attendrons que quatorze ans avant d'avoir de nouveau un Grand Maître provençal. Mais ces quatorze années sont remplies par la suite des hauts faits et par les frasques d'un chevalier provençal oublié à tort: Mathurin de Romégas. Celui-ci entre fort jeune dans l'Ordre. Vers 1554, il termine ses caravanes et se trouve à quai dans le port de Malte, lorsqu'un typhon renverse quatre galères et endommage pratiquement tout le reste de la flotte. Il y a des centaines de morts. Le lendemain, le Grand Maître venu inspecter les dégâts entend des coups frappés de l'intérieur d'une galère renversée. Il fait percer la carène, et par le trou sortent, d'abord un singe, puis le chevalier de Romégas, sauvés par une poche d'air. Romégas devient l'un des plus célèbres, mais aussi le plus dur capitaine de la religion. Il livre à la chiourme d'une galiote qu'il vient de prendre le capitaine turc du bâtiment, et il ne sortira du banc des rameurs qu'un peu de chair sanglante. Une autre fois, il livre à une petite ville de Sicile qui vient d'être ravagée par les Turcs un renégat qui en était originaire, et qui est littéralement mis en pièces détachées par ses concitoyens.

Il avait fait plus de prises à lui tout seul que n'importe quel capitaine de l'Ordre, et, pendant le Grand Siège, chargé de la défense de l'entrée du port, il s'était héroïquement acquitté de sa tâche. Après le siège, il avait poursuivi ses exploits et pris part, avec les trois galères de l'Ordre alors disponibles en 1571, à la bataille de Lépante. Nous ne connaissons d'ailleurs le nom d'aucun des chevaliers qui combattirent vaillamment et moururent en grand nombre à Lépante, sauf de deux Provençaux: Raymond de la Loubière, et précisément Mathurin de Romégas.

Mais ce grand marin avait peu à peu été dévoré par l'ambition. Il avait vu avec peine élire en 1572 au siège magistral Jean de la Cassière, de la Langue d'Auvergne, et sa nomination pour deux ans, en 1575, de général des galères, ne l'avait pas apaisé. Il prit donc en sous-main, à l'expiration de son temps de commandement, la tête d'un complot ourdi contre le Grand Maître par des chevaliers d'Aragon, de Castille et d'Italie, arrêta celui-ci et se fit illégalement nommer lieutenant du magistère. Malheureusement pour lui, deux jours plus tard son successeur au généralat des galères, le bailli de Chabrilan, entra au port de retour d'une croisière, et délivrait La Cassière qui fit évoquer l'affaire à Rome, où Grégoire XIII le convoqua ainsi que Romégas. Ce dernier mourut de dépit quelques jours après son arrivée à Rome, le pape ayant refusé de le recevoir tout de suite, et tous ses séides se soumièrent humblement. La Cassière, âgé et très malade, mourut aussi à Rome, quelques semaines plus tard, et le Chapitre craignit un moment de se voir enlever le droit de nommer le Grand Maître. Il n'en fut rien, mais Grégoire XIII expédia à Malte son nonce, muni d'un bref qui donnait au Chapitre le choix de trois noms, les trois plus hauts dignitaires de la Langue de Provence: Chabrilan, bailli de Manosque; Panisse, Grand Prieur de Saint-Gilles; et Hugues de Loubens-Verdalle, Grand Commandeur. Ce dernier fut élu sans aucune difficulté.

HUGUES DE LOUBENS-VERDALLE (1582-1595)

SEQUINS D'OR



TARIS D'ARGENT



CARLINS d'ARGENT



Son règne fut calme. Lépante avait brisé la puissance maritime des Turcs, et les plus graves problèmes venaient maintenant des cours d'Europe, et voire même de Rome, plutôt que d'Orient. Verdalle fut donc surtout un administrateur, et il put réaliser son rêve de bâtisseur en dotant Malte d'une charmante résidence, dans un parc ombragé créé de toutes pièces ainsi que le seul bois existant dans l'île, qui en est le prolongement. La résidence "Verdala Palace" porte toujours le nom de son créateur. Le bois, "Buskett", a toujours les bosquets d'orangers dont, depuis, les Grands Maîtres envoyèrent les fruits, réputés les meilleurs du monde, dans toutes les cours d'Europe. On ne les exporte plus, mais on les retrouve, greffés, en Tunisie et en Sicile.

Après Verdalle, le déclin de l'Ordre s'accélère, et je puis glisser rapidement sur les deux derniers Grands Maîtres provençaux, tous deux du XVII^e siècle. Antoine de Paule, bon vivant qui, fuyant son palais de La Valette, se fit construire, assez près pour que ses mules blanches l'y emmènent chaque soir, une résidence qu'il dota des plus jolis jardins de Malte. Ses fontainiers avaient réussi le tour de force de remplir chaque jour une immense citerne, aujourd'hui piscine du Président de la République Maltaise, dont le palais de San Anton est la résidence habituelle.

ANTOINE DE PAULE (1623-1636)

SEQUIN D'OR



TARIS D'ARGENT



CARLIN D'ARGENT



CARLIN DE CUIVRE



CINQUIN DE CUIVRE



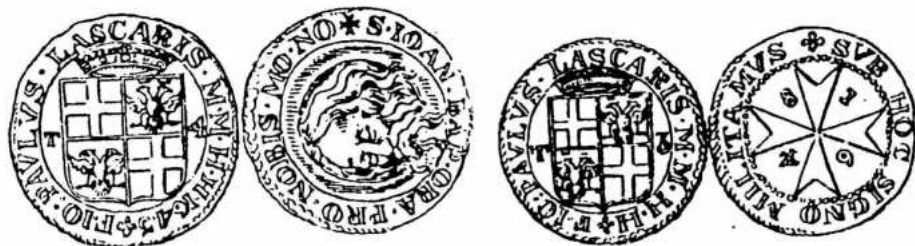
Le dernier Grand Maître provençal, Paul de Lascaris-Castelar, né au Castelar, près de Menton, d'une branche de la Maison de Vintimille, essaya de s'opposer aux exigences de Louis XIV qui voulait pour le chevalier Paul une commanderie. Estimant, lui qui avait dans les veines le sang des Porphyrogénètes, qu'il devait défendre les quartiers de noblesse de ses chevaliers, et que l'Ordre avait déjà fait beaucoup pour Paul, qui après tout n'était qu'un bâtard, il éludera jusqu'à sa mort les demandes de Colbert. Son successeur, un Espagnol, devra s'exécuter et nommer le chevalier Paul à une commanderie de Provence.

PAUL DE LASCARIS-CASTELAR (1636-1657)

SEQUIN D'OR



TARIS D'ARGENT



CARLIN D'ARGENT





J'arrive ici au bout de mon propos. Il ne me reste plus qu'à mentionner que, lorsque la Législative supprima l'Ordre, quelques chevaliers français passèrent à l'armée de Coblenze. Mais presque tous restèrent à Malte, où une cinquantaine accepta de suivre Bonaparte en Égypte et d'encadrer une Légion Maltaise, formée après la capitulation de Hompesch par l'élite des troupes de l'Ordre. La Légion se battit magnifiquement aux Pyramides, fut pratiquement anéantie, et Bonaparte attacha à sa personne les très rares chevaliers survivants.

Je n'ai fait qu'effleurer un sujet très vaste. Puissent les historiens de Provence l'approfondir. Mais je voudrais que ceux d'entre vous qui passeront à Malte y fassent quatre pèlerinages: l'Auberge de Provence, intacte malgré les bombardements de 1942 et devenue Musée National; l'église de la Langue de Provence (Sainte-Barbe), devenue l'église des Français; enfin, le palais Verdala et les jardins San Anton. Car il est bon que l'on se souvienne que les Provençaux ont marqué l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, que ce soit en Terre Sainte, à Rhodes, à Malte, ou sur la mer, par leur courage, leur sens de l'organisation et leur culture.

Philippe THIOLLIER
(extrait de son discours d'entrée à l'Académie du Var)

LA NUMISMATIQUE MONÉGASQUE

Première partie:

Les origines de la principauté et de son monnayage (jusqu'en 1641)

Origines de la principauté Dans l'Antiquité, sous le nom de Monoikos, puis de Portus Herculis Monoeci, Monaco est un petit port mentionné depuis Hécatee de Milet (Ve siècle av. J.C.) par plusieurs auteurs grecs et latins. Après l'expulsion des Sarrasins, les Génois cherchent à s'étendre sur la rivière du ponant, et, en 1191, une bulle de l'empereur Henri VI confirme les droits de Gênes sur « le rocher de Monaco, son port et les terres adjacentes » et l'autorise à fortifier le rocher « pour défendre la chrétienté contre les Sarrasins ». Dès 1215, les Génois entreprennent de fortifier le rocher.

Mais la république est agitée par une guerre civile entre les grandes familles qui la dominent: les Doria et les Spinola embrassent le parti des Gibelins, partisans de l'empereur, alors que les Fieschi et les Grimaldi¹ optent pour les Guelfes, partisans du Pape. En 1295, les Guelfes Génois, vaincus, doivent s'expatrier et se réfugier en Provence. La famille Grimaldi va dès lors lier son destin à celui de Monaco: les Grimaldi trouvent en effet des appuis à Nice et dans l'arrière-pays monégasque; et, le 8 janvier 1297, François Grimaldi enlève par ruse le rocher, tandis que son oncle, Rainier, s'installe près du port et se lance dans une guerre de course contre les Génois. Cependant, dès 1301, les Grimaldi sont contraints d'abandonner la forteresse au sénéchal de Provence, qui la restitue aux Gibelins de Gênes.

Rainier met alors sa flotte et sa personne au service du roi de France Philippe IV, qui lui confère le titre d'amiral en 1304. Ainsi se nouent les premiers liens des Grimaldi avec la France. En 1317, la victoire des Guelfes à Gênes permet aux Grimaldi de récupérer Monaco, mais pour dix ans seulement: après un siège, la place est reprise par les Gibelins. Toutefois, en 1330, sous l'égide de Robert de Naples, au service duquel s'est mis Charles Grimaldi fils de Rainier, une conciliation permet aux Gibelins de rentrer à Gênes et rend le rocher à Charles Grimaldi. Grand marin comme son père, ce dernier se met au service de Philippe VI; mais, après la défaite de Crécy (1346), il rentre à Monaco. Il consacre l'argent gagné en France et par son droit de mer à agrandir son domaine: en 1341, il avait acheté des biens à Monaco, Roquebrune, la Turbie et Eze; en 1346, il acquiert la seigneurie de Menton et d'autres biens dans la région. Ainsi se forme une première ébauche de principauté. Mais le désastre de Poitiers, en 1356, où Rainier II, fils de Charles, avait mené 4 000 archers, supprime la protection française; comme la révolte des Baux prive en outre Charles de ses alliés provençaux, les Gibelins en profitent pour assiéger Monaco. Charles meurt durant le siège, au printemps 1357; le 15 août, Rainier II capitule et cède sa citadelle. Avec la mort de Rainier en 1407 s'achève la période guerrière et maritime des Grimaldi: l'indépendance de Monaco va désormais accaparer leur attention, et une phase diplomatique succède à cette phase guerrière et maritime.

On ne sait ni à quelle date ni comment les trois fils de Rainier II, Ambroise, Antoine et Jean, obtiennent de Yolande d'Aragon, veuve de Louis II d'Anjou la

restitution de Monaco conquise par les Angevins sur les Génois, mais la chose est acquise en 1419. Dès 1427, Jean demeure seul maître de Monaco; mais il se comporte plus en condottiere qu'en prince soucieux de mener une politique personnelle. Jean ayant soutenu son cousin Thomas Fregoso, doge de Gênes, contre le duc de Milan, Monaco est conquise par Philippe-Marie Visconti en 1428. Jean doit céder le rocher et se mettre au service du duc. En 1435, à la suite du retour de Thomas Fregoso à Gênes, Visconti restitue Monaco à Grimaldi. Ce dernier, las d'être écartelé entre le duc de Milan, les Angevins de Provence et de Naples, et le duc de Savoie, cède à ce dernier la suzeraineté de Roquebrune et de Menton le 19 décembre 1448, et, en 1451, offre Monaco au dauphin de France, le futur Louis XI, qui intriguait à Gênes. Mais, comme le dauphin ne règle pas les 12 000 écus convenus, Monaco reste aux mains de Jean, qui meurt le 8 mai 1454.

Catalano, son fils, meurt trois ans après son père. Sa fille Claudine épouse son cousin Lambert Grimaldi en 1465. Ce dernier, en pratiquant le jeu de bascule déjà tenté par Charles Ier, parvient à faire reconnaître officiellement la principauté de Monaco par ses voisins (La Savoie, la France et Milan). Comme les premiers Grimaldi, il se tourne vers le roi de France, devenu en 1481 comte de Provence: en 1488, il devient chambellan de Charles VIII qui, par lettres patentes du 25 février 1489, le place sous la protection du roi de France. Ces lettres, comme le traité passé avec l'Espagne en 1494, confèrent à Monaco la qualité d'état indépendant. Lambert meurt le 15 mars 1494. Les mots par lesquels il résumait sa confiance dans la divine Providence « Deo iuuante » deviendront la devise de Monaco.

Lucien : Son fils Jean II continue l'alliance avec la France. Mais il est première frappe assassiné dans des conditions obscures par son frère cadet monétaire ? Lucien, le 10 octobre 1505. En 1506, la révolte de Gênes contre les patriciens met en péril l'état monégasque: en décembre, une armée de 12 000 à 14 000 hommes prend Menton, puis Roquebrune, et met le siège devant Monaco. Six cents Monégasques résistent courageusement, et le siège est levé le 22 mars; les Monégasques reprennent Menton et Roquebrune, et font leur jonction avec les Français venus les secourir. Le 11 mai 1507, Lucien reçoit de Louis XII des lettres de sauvegarde pour ses domaines et pour lui. Mais le roi de France, conscient de l'intérêt stratégique de la place, essaie d'obtenir, sinon sa cession, du moins la suzeraineté sur elle. Lucien refuse, et, en mai 1507, il est emprisonné à Milan où il avait suivi Louis XII; il est libéré contre rançon l'année suivante, et Louis XII se contente d'un serment scellant une alliance perpétuelle. Lucien cherche alors d'autres appuis: en 1511, il négocie avec Florence, puis avec Ferdinand d'Aragon. Et il signe avec ce dernier un traité le 6 octobre 1511, soit le lendemain de la déclaration de guerre entre l'Espagne et la France. Cette attitude conduit Louis XII à modérer ses prétentions: le 20 février 1512, il annule la convention de mars 1509, reconnaît l'indépendance de Monaco et son droit de mer, en échange d'une alliance perpétuelle. Lucien se tient néanmoins à l'écart des guerres d'Italie.

C'est à ce moment, d'après certains, qu'aurait été frappée la première monnaie monégasque. B. Fillon a décrit en 1860, dans le catalogue de la collection J. Rousseau (p. XXXIII), un écu au soleil qui aurait été trouvé à Curzon en Vendée, et qui aurait été frappé par Lucien de 1512 à 1514 (fig. 1). Cette monnaie a été acceptée par Rossi², dans le *Corpus Nummorum Italicorum*³, dans le manuel Blanchet- Dieudonné⁴ et par

J. De Mey⁵. On ignore où elle se trouve présentement. Mais on peut douter de son authenticité⁷. En effet,

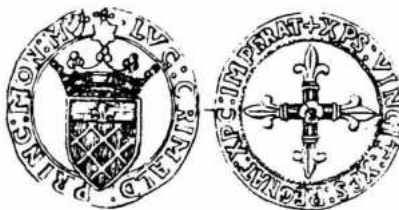
1) sur cette monnaie, Lucien porte le titre de « prince », alors que c'est Honoré II qui, le premier, prendra ce titre, comme nous le verrons plus loin;

2) cette monnaie porte le nom patronymique Grimaldi, ce qui ne correspond pas aux usages;

3) son revers est rigoureusement identique à celui de l'écu au soleil français.

De plus, au moment où il rétablit l'atelier monétaire de Monaco, le 7 mars 1837, Honoré V fait remonter l'origine de cet atelier à Honoré II, sans parler de Lucien⁷.

V. Gadoury, après avoir exclu cette monnaie des précédentes éditions de son catalogue (*Monnaies françaises*, troisième à septième édition, 1977 à 1985), l'a intégrée dans la huitième (Monte-Carlo 1987), dans l'appendice consacré aux monnaies de Monaco (refondu par G. Gabrielli), en indiquant (p. 311): « pourrait avoir été une monnaie d'hommage distribuée aux proches amis du Seigneur Lucien I Grimaldi; cherchant à faire admettre aux différentes chancelleries son titre de Prince qui sera accordé plus tard à Honoré II... ». L'hypothèse d'une monnaie d'hommage ne me semble guère vraisemblable, et donc, avec R. De Vos⁸, et sous réserve de pouvoir examiner un jour cette monnaie, je la considère comme inauthentique.



(fig. 1)

En 1521, la guerre franco-espagnole reprend. Gênes est prise par les troupes impériales à la fin du mois de mai 1522. Découragé, Lucien négocie la cession du rocher avec François Ier d'une part, et Gênes d'autre part. Mais, en août 1523, il est assassiné par son neveu Barthélémy Doria qui, avec André Doria, projetait de s'emparer de la place; le meurtre réussit, mais le complot échoue par suite de l'irrésolution de Barthélémy.

Augustin et le protectorat espagnol	Augustin Grimaldi, frère de Lucien et évêque de Grasse, exerce la vacance à titre viager, étant donné l'âge des enfants de Lucien (l'aîné, François, meurt peu après, et Charles-Honoré est né en 1522). Augustin subit l'influence des Grimaldi de Gênes dévoués
---	---

à l'Espagne, du connétable de Bourbon et du pape Clément VII hostile à la France. Et il se détache d'autant plus facilement de celle-ci que François Ier laisse Barthélémy impuni et protégé par André Doria que soutient Louise de Savoie, alors que Gênes aide Augustin à conquérir les domaines de Barthélémy. En 1524, à la tête de navires

battant pavillon français, André Doria vient canonner Menton, et Augustin échappe de peu à la mort. C'est plus qu'il n'en faut pour le décider à renverser définitivement ses alliances: il accepte de servir de base au connétable de Bourbon et traite avec l'Espagne. Le 7 juin 1524 à Burgos, Léonard Grimaldi signe la convention qui fait du seigneur de Monaco le vassal de l'empereur, en prévoyant notamment l'installation d'une garnison espagnole dans la forteresse. Augustin réagit à cet abandon formel de l'indépendance monégasque. Charles-Quint ratifie le traité de Burgos le 5 novembre 1524, mais sans la clause de vassalité et avec la reconnaissance formelle de l'indépendance (édit de Tordesillas). Augustin peut alors le ratifier à son tour; mais il le fera seulement le 10 avril 1525, après la défaite française de Pavie. Suit une période de négociations difficiles avec l'Espagne qui ne tient pas ses engagements financiers. Il faut attendre le 14 juillet 1529 pour que les Espagnols règlent leurs dettes et offrent à Augustin le marquisat de Campagna dans le royaume de Naples. Augustin meurt le 14 avril 1532, au moment où il tentait à nouveau de se rapprocher de la France.

En dépit des difficultés financières mentionnées plus haut, le protectorat espagnol durera jusqu'en 1641 et, à l'exception de la dernière décennie, fonctionnera dans d'assez bonnes conditions. Charles-Honoré succède à Augustin avec le titre d'Honoré Ier; mais, vu son âge - il n'a que dix ans -, le pouvoir réel est tenu par un Grimaldi de Gênes, Étienne, qui arrive à Monaco en mai 1532. Cet hispanophile se débarrasse d'abord de tous les partisans de l'alliance française, puis il s'efforce d'assurer l'indépendance de Monaco en réduisant le protectorat espagnol. À sa mort, en 1561, Honoré assume enfin réellement le pouvoir. Il demeure fidèle au protectorat, bien que l'Espagne ne tienne pas toujours ses engagements financiers. Il meurt le 7 octobre 1581. Lui succèdent, d'abord son fils aîné Charles II, mort subitement le 17 mai 1589, puis son deuxième fils, Hercule, qui périt lui-même assassiné le 21 novembre 1604 (fait divers ou complot politique ?).

Honoré II : le protectorat espagnol	En 1604, Honoré II n'a que sept ans. La régence est confiée à son oncle maternel Federico Landi, prince de Valdetare, qui arrive en décembre avec une compagnie espagnole pour assurer sa sécurité. Mal accueilli de ce fait par les Monégasques, il rentre à Milan et signe le 26 février 1605 une convention qui aggrave les conditions du protectorat et fait d'Honoré II un prisonnier sous la garde de troupes espagnoles régulières. En compensation, il essaie d'obtenir pour lui le titre de prince qu'Hercule avait vainement demandé à Philippe II. À plusieurs reprises, en 1612, en 1614, en 1619, il lui fait donner ce titre que l'Espagne ne reconnaîtra officiellement qu'en 1633.
--	---

Devant l'attitude de la garnison espagnole qui agissait en toute indépendance, Honoré II semble se résigner en acceptant quelques compensations, comme l'Ordre de la Toison d'or. Mais, dès 1630, il songe à se libérer de la tutelle espagnole: il a compris que la lutte de Richelieu contre la Maison d'Autriche pouvait lui être profitable. Des pourparlers secrets sont engagés dès septembre 1630. Honoré demande une indemnité pour la perte de ses domaines espagnols; l'entretien de ses troupes, de la forteresse et de six galères; l'Ordre du Saint-Esprit en échange de la Toison d'or. Louis XIII ne conclut pas pour ne pas se brouiller avec la Savoie. En 1634, Honoré reprend contact avec la France, au moment où Richelieu a des visées contre les Espagnols en Italie. Le 24 février 1635, un traité est rédigé par le père Joseph et signé par Louis XIII. Mais Honoré tergiverse et hésite à tenter le coup de force prévu contre la garnison

espagnole. Les Espagnols ont vent de ces négociations et prennent des mesures de coercition contre lui, en portant la garnison à 1 200 hommes.

Le statu quo aurait pu se maintenir sans les excès de la garnison espagnole mal payée et mal commandée: en 1639, un soldat invite par voie d'affiche ses compagnons à piller le château et à prendre le prince en otage; il est condamné par le tribunal princier, mais la sanction est levée par le gouverneur de Milan. Pour la troisième fois, des négociations sont alors menées avec la France; cette fois, elles vont aboutir. Un premier traité est signé à Péronne par Louis XIII le 8 juillet 1641; il est ratifié avec des demandes complémentaires le 12 août et Louis XIII signe le traité définitif le 14 septembre 1641. En novembre, la garnison espagnole est réduite et, après avoir longuement hésité, Honoré II se décide à faire entrer une centaine d'hommes dans la citadelle et reprend ainsi le contrôle de Monaco, le 17 novembre.

Monnayage sous protectorat espagnol C'est de la fin du protectorat espagnol que datent les premières le monnaies de la principauté que nous ayons à ce jour retrouvées⁹. Elles portent la date de 1640 et, si l'on en croit le récit du curé Pachiero, c'est effectivement en 1640 qu'Honoré II commença à battre monnaie¹⁰, l'atelier étant confié au maître Jérôme Morando. La rareté insigne de ces monnaies peut s'expliquer par la faible durée de leur émission, par les besoins monétaires réduits de la petite principauté, et peut-être aussi par une refonte consécutive au renversement politique que constitue le protectorat français.

En effet, ces espèces portent les titres correspondant aux terres que l'Espagne avait données aux Grimaldi dans le royaume de Naples (Campagna et Canossa), et qui faisaient d'eux les vassaux du roi d'Espagne; elles portent aussi l'ordre espagnol de la Toison d'or. On peut imaginer que cette émission, survenue au moment où sont menées les tractations qui vont aboutir au protectorat français, affirme d'une manière tangible la souveraineté d'Honoré II, bafouée par les Espagnols, tout en endormant la méfiance de ces derniers par le caractère "espagnol" du type adopté. Mais une fois le traité conclu avec la France et les Espagnols chassés, Honoré II a dû s'empresse de faire refondre ces monnaies qui rappelaient la tutelle espagnole pour les remplacer par les espèces de type "français" prévues par le traité de Péronne.

Nous avons conservé les cinq types de monnaies décrits par Pachiero, à savoir:

1. Florin de 12 gros (fiorino), CNI 1 à 3¹¹; D.M. 2; D.V. 1; G. 8

HONORATVS . II . D.G. PRINC. MONOECI.

buste à dr. portant la toison d'or; 1640 à l'exergue

R/. MARC. CAMPANIAE. COM. CANVSII. ET. C.

armes des Grimaldi couronnées, entourées du collier de l'Ordre de la Toison d'or; à l'exergue., G. XII.

Billon; diamètre: 26 mm.; poids: 6 g. environ (fig. 2)



(fig. 2)

1. bis : variante de la précédente, avec le buste à g., G. 9

2. Demi-florin de six gros, CNI 4-5; D.M. 3; D.V. 2; G. 7
Même type que le florin 1., mais à l'exergue G. VI

Billon; diamètre: 20 mm.; poids: 3,10 g. environ

2. bis : variante de la précédente, avec le buste à g., CNI 6-7; D.M. 4

3. Double gros, CNI 8-10; D.M. 5; D.V. 3; G. 6

HON. II. D.G. PRINC. MON. ET. C.

buste à dr. portant la Toison d'or (et non le cordon du Saint-Esprit !), dessous,
G. 2

R/ TV. NOS. AB. HOSTE. PROT.

Sainte Devote, une palme à la main droite; de part et d'autre, 16 - 40; à l'exergue
S.DEV.

Billon; diamètre: 16,5 mm.; poids: 1,9 g. environ.

4. Quatre patacs (patacchi), CNI 11-12; D.M. 7; D.V. 4; G. 5

HON (rosette) II (rosette) D (rosette) G (rosette) PRINC (rosette)
MONOECI. ETC (rosette)
même buste à dr.

R/ DEO (rosette) IVVANTE (rosette) 1640 (rosette)

H couronné; à l'exergue, () P (rosette) 4 (rosette)

Cuivre; diamètre: 18 mm.; poids: 2,1 g. environ (fig. 3)



(fig. 3)

5. Deux patacs (patacchi), CNI 13; D.M. 8; D.V. 5; G. 4
 HON. II. D.G. PRINC. MONOECI. ET. C.
 même buste à dr.

R/ DEO. IVVANTE. 1640.
 H couronné; à l'exergue, . P . 2 .

Cuivre; diamètre: 14,5 mm.; poids: 1,2 g. environ (fig. 4)



(fig. 4)

(à suivre)

Jean-Louis CHARLET

NOTES

1. Cette grande famille de marins et de commerçants a pour premier ancêtre sûr Otto Canella (vers 1070 - avant juin 1143), consul de Gênes en 1133; l'un de ses fils, Grimaldo, trois fois consul de 1162 à 1184, donna son nom à la famille.

2. G. ROSSI, *Monete dei Grimaldi*, Oneglia 1868 (= Rossi I); puis 1885 (= Rossi II) (réimpression, Bologne): Rossi I (en dépit de quelques doutes), p. 24 à 28 et pl. I, n° 1; Rossi II, p. 11.

3. n° 1, p. 520, et pl. XXI, 12.

4. T. IV, Paris 1936, p. 294.

5. *Les monnaies de Monaco*, Bruxelles-Paris 1977, p. 10-11.

6. C. JOLIVOT, *Médailles et monnaies de Monaco*, Monaco 1885 (réimpression Bologne), p. 10 à 12.

7. Rossi I, p. 25.

8. *History of the Monies, Medals and Tokens of Monaco (1640-1977)*, New York 1977.

9. Aucun document officiel ne permet d'établir à quelle date les Grimaldi ont obtenu le droit de battre monnaie. Faut-il penser qu'il était implicitement reconnu par les actes qui reconnaissent l'indépendance de Monaco ? Rossi le croit (II, p. 11 à 15). Mais le plus ancien document qui mentionne explicitement ce droit est un ouvrage publié à Leyde par l'imprimerie Elsevier, le *De principatibus Italiae tractatus varii*, ouvrage anonyme (« incerti auctoris »), traduit de l'italien en latin par Thomas Segethus. La première édition est de 1628 (in 24°, 372 p.), avec une dédicace datée des nones de novembre 1627. Une seconde édition, prétendument augmentée, mais en réalité identique à la première, date de 1631. Je transcris in extenso le passage qui concerne Monaco (p. 39-41), étant donné l'intérêt de ce témoignage sur la situation politique de la principauté au début du XVII^e siècle, en soulignant la phrase qui concerne le droit de battre monnaie: « Ditionem hanc a majoribus suis Reipubl.(icae) Genuatium ereptam possidet [familia Grimalda, *précédemment nommée*], eoque nullius in eam Principis fiduciarium jus agnoscit. Vivit tamen in clientela Hispaniae Regis, a quo praesidiarii munitorum locorum stipendium soluitur. Ditus eius sita est in litoraria Genuatium regione, inter Vintimilium & Villam Francam. Monachium portus est, piratarum nonnumquam receptaculum. Quae portum hunc e vicino praetervehuntur navigia, ea, tyrannorum in morem, adigit ut tributum soluant. Vivit in continuo metu Sabaudi Ducis & Genuatium, omnibus parum amatus, omniumque minime subdiditis suis. Eo continenter urbe & arce Monachii clausus agit.

De illius redditibus, nihil potest certi affirmari, cum occulti sint. Ditionis eius territorium angustum est. *Habet tamen jus percutiendorum nummorum*, possidetque in Regno Neapolitano oppida dynastiasque majoribus suis a Carolo V eo consilio donatas, ut pronos eos haberet rebus suis contra Gallos in bellis Pedemontanis.

Navigia habet piraticae exercendae, insequendisque illis navibus quae praetervehentes non solvissent debitum tributum.

Genuatium Respub.(lica) in animum induxerat pro feudatario illum admittere. Maluit tamen ille liber vivere & plenus metus.

Post ejus obitum (qui incidit in annum [1605]), Hispani munitum illum locum occuparunt, in quo milites sunt ducenti, cives ducenti quinquaginta. Filius tamen, quem reliquit annos decem natum, redditibus fruitur, eiusque nomine omnia geruntur.».

Rossi (II, p. 23 et pl. I, n°1) et Jolivot (1885, p. 14) mentionnent un plomb uniface à l'effigie d'Honoré II et portant la date de 1634. Mais, avec Rossi et De Vos, je qualifierais ce plomb de « médaille » plutôt que d'essai, comme le font Jolivot, De Mey (p. 12) et ? Gadoury (n. 3, présenté à tort comme un 1/12 d'écu ou 5 sols). On remarquera que ce plomb, sur lequel Honoré II porte le titre de prince, est postérieur d'une année à la reconnaissance officielle de ce titre par l'Espagne.

10. *Journal manuscrit* (1638 à 1656), cité par Jolivot (1885, p. 15-16).

11. Le CNI relève des variantes, notamment dans l'abréviation de la devise DEO IVVANTE au dessus du blason. Mais l'état des monnaies conservées permet difficilement de distinguer ces variantes. De plus, on ne peut pas se fier aveuglément aux dessins de Rossi (que pourtant, faute de mieux, je reproduis légèrement corrigés).

TABLE DES MATIERES

Le mot du Président fédéral, par Michel GOURILLON	p. 3
Le mot du responsable des <i>Annales</i> , par Jean-Louis CHARLET	p. 4
Les Sassanides, par Paul DELORME	p. 5
Un empire provençal en Méditerranée sur les galères de la Religion, par Philippe THIOLLIER	p. 15
La numismatique monégasque, première partie: les origines de la principauté et de son monnayage (jusqu'en 1641), par Jean-Louis CHARLET (à suivre)	p. 37
Table des matières	p. 47